Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 30 OCTOBRE 1918. — No. 34

Lettre Pontificale

A Notre Cher Fils Louis-Nazaire Bégin, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, archevêque de Québec, et à Nos Vénérables Frères les archevêques et évêques du Canada.

BENOIT XV PAPE.

Notre Cher Fils, Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Par Nos Lettres Apostoliques *Commisso divinitus*, que Nous vous adressâmes le 8 septembre 1916, Nous Nous efforcions d'exhorter le clergé et le peuple catholique de votre pays à se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races, soit de la diversité du langage, et en même temps Nous recommandions qu'au cas où, pour ces motifs, il surviendrait à l'avenir des discussions, elles fussent terminées en sauvegardant la charité, comme il convient aux "saints", *qui ont à cœur de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.*

Notre exhortation, grâce à Dieu, n'a pas été vaine, et Nous Nous en félicitons: elle en fut reçue par l'ensemble des fidèles, non seulement avec le respect et la déférence voulus, mais encore avec un joyeux empressement, au point de faire espérer que la tranquillité et la concorde régneraient dorénavant parmi les catholiques du Canada.

Cependant, au bout de quelque temps, il survint des incidents fâcheux, qui tout en ne paraissant pas attribuables à la malignité de qui que ce soit, ne laissèrent pas cependant de troubler ce commencement de pacification, et de jeter dans les esprits de nouvelles semences de discorde. Il s'ensuivit que de part et d'autre on recourut à Nous et on fit appel à Notre décision pour ramener la concorde.

Il s'agit, en fait, de la loi scolaire promulguée dès l'année 1913 par le gouvernement de l'Ontario, pour les écoles bilingues anglo-françaises. Cette loi, d'aucuns la traitèrent d'injuste, et crurent devoir l'attaquer de toutes leurs forces; d'autres, par contre, estimèrent qu'elle ne devait, ni être jugée si sévèrement, ni combattue avec tant d'acharnement. La diversité des opinions amena la séparation des esprits.

La question tout entière ayant été déférée à Notre jugement, Nous l'avons examinée avec le plus grand soin, eu égard à son importance, et Nous l'avons fait étudier par les Emes Cardinaux de la S. C. Consistoriale. C'est pourquoi, tout étant bien considéré, voici ce que Nous avons jugé devoir décider et décidons:

Les Franco-Canadiens peuvent, sans manquer à la justice, demander au Gouvernement des déclarations opportunes, touchant ladite loi scolaire; il peuvent également désirer et chercher à obtenir certaines concessions plus amples. De ce nombre serait assurément: que les inspecteurs pour les écoles *séparées* soient des *catholiques;* que pendant les premières années où les enfants fréquentent l'école, au moins pour quelques matières de classe, surtout et de préférence au reste dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'usage de la langue maternelle soit concédé; qu'il soit permis aux catholiques d'établir des écoles *normales* pour la formation des maîtres. Cependant ces avantages et d'autres encore qui pourraient être utiles ne doivent pas être demandés et réclamés par les catholiques avec la moindre apparence de révolte, ni en recourant à des procédés violents ou illégitimes, mais pacifiquement et avec modération, en employant tous les moyens d'action que la loi et les usages légitimes concèdent aux citoyens pour réaliser les améliorations auxquelles ils estiment avoir droit. Ce que Nous venons de dire, Nous l'affirmons dans la question présente en toute assurance et liberté; car la suprême autorité civile elle-même a reconnu et avoué que la loi scolaire édictée par le Gouvernement de l'Ontario n'était pas exempte d'une certaine obscurité et qu'il n'était pas facile de déterminer quelles peuvent en être les limites.

Ainsi donc, en se renfermant dans ces bornes et ces procédés, les Franco-Canadiens seront libres de réclamer pour la loi scolaire les interprétations ou même les mutations qu'ils souhaitent. Que personne toutefois, à l'avenir, en cette matière qui est du ressort de tous les catholiques, ne se permette d'aller devant les tribunaux civils et d'engager des procès, à l'insu et sans l'approbation de son Evêque, lequel en des questions de ce genre, ne décidera rien qu'après s'être consulté avec les autres Prélats, qui y sont plus particulièrement intéressés.

Et maintenant, c'est à tous Nos frères de l'Episcopat canadien que Nous voulons Nous adresser et renouveler de tout cœur et du plus profond de Notre âme l'exhortation que Nous leur faisions, il y a deux ans: à savoir qu'ils ne soient qu'un cœur et qu'une âme, qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races ni au point de vue du langage. C'est en effet un seul et même Esprit, qui les a établis pour gouverner l'Eglise, à savoir un Esprit d'unité et de paix.

C'est aussi assurément, Vénérables Frères, qu'étant les modèles du troupeau par une vertu sincère, vous aurez plus d'autorité et d'efficacité pour prescrire à vos prêtres (comme Nous vous ordonnons de le faire) qu'ils gardent la concorde entre eux et qu'ils s'efforcent, par la parole et par l'exemple, de la faire garder à leurs fidèles. A cette fin Nous aimons à réitérer tant et plus la recommandation faite dans nos précédentes Lettres Apostoliques: *que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles.*

Enfin que tous les catholiques se le rappellent: ils ne peuvent et ne doivent avoir rien plus à cœur que de garder la charité les uns envers les autres, car c'est par là qu'ils se montreront les disciples du Christ: "*In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis si caritatem habueritis ad invicem.*(1). Et s'il est des circonstances où l'on doit surtout s'y conformer, c'est assurément quand des causes de dissensions proviennent de la divergence des opinions ou de l'opposition des intérêts. Nous voulons que des avertissements sévères soient donnés à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine évangélique et de Nos prescriptions, oserait à l'avenir nourrir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un refusait d'obéir, les Evêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège Apostolique.

Comme gage des dons célestes et témoignage de Notre particulière bienveillance, à Vous, Notre cher, fils, et à Vous, Vénérables frères, ainsi qu'aux fidèles confiés à Vos soins, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 7 juin, en la fête du Sacré Cœur de Jésus, 1918, de Notre Pontificat la quatrième année.

BENOIT XV, PAPE.

(1) Jean, XIII, 35.

La Parole du Pape

Le document précieux que nous publions ci-contre est d'une importance qui n'échappera à personne. De nouveau le Souverain Pontife élève la voix pour donner ses instructions au clergé et au peuple catholique du Canada à propos de la question brûlante des races et des langues.

Déjà en 1916, il nous avait exhortés à nous désister des luttes et des rivalités à ce sujet et à sauvegarder la charité en cas de discussions. Comme il se plaît à le rappeler, son exhortation "fut reçue par l'ensemble des fidèles non seulement avec le respect et la déférence voulus, mais encore avec un joyeux empressement." Cependant des "incidents fâcheux" vinrent "jeter dans les esprits de nouvelles semences de discorde" et motivèrent un appel à la décision du Saint-Siège.

C'est donc à la demande des deux groupes de catholiques divisés sur la question du fameux règlement XVII de l'Ontario que le Souverain Pontife intervient pour leur dicter la ligne de conduite à suivre.

Le Saint Père approuve l'attitude des Franco-Canadiens revendiquant des inspecteurs catholiques pour leurs écoles, l'usage de la langue maternelle pour les jeunes enfants et des écoles normales catholiques pour la formation des maîtres. Bien entendu, ces réclamations doivent être faites avec modération et par des moyens légitimes.

S'adressant à tous les membres de l'Episcopat canadien, Sa Sainteté leur renouvelle son exhortation d'il y a deux ans: "à savoir qu'ils ne soient qu'un cœur et qu'une âme, qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races, ni au point de vue du langage." Il réitère également une recommandation faite dans ses précédentes Lettres Apostoliques: *"Que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles."*

Le Souverain Pontife termine par une adjuration solennelle qui montre l'importance qu'il attache à nos difficultés et la sollicitude avec laquelle il veut y apporter un prompt remède. *"Nous voulons que des avertissements sévères soient donnés à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine évangélique et de Nos prescriptions, oserait à l'avenir nourrir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu'un refusait d'obéir, les Evêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège Apostolique."*

La parole du Pape sera accueillie par la population franco-catholique du Canada avec un "joyeux empressement," pour nous servir de la propre expression pontificale. N'est-ce pas un motif d'espoir et d'encouragement pour nous de voir que le Vicaire de Jésus-Christ, au milieu des angoisses et des préoccupations multiples de sa lourde charge dans les temps actuels, daigne étudier minutieusement nos problèmes [illegible] nous aider à les résoudre avec une paternelle sollicitude?

Comme le fait justement remarquer le *Droit*, les Canadiens français n'ont été pour rien dans les "incidents fâcheux" auxquels fait allusion Sa Sainteté; là, comme toujours, ils se sont contentés de se défendre. C'est une raison de plus pour eux d'accepter avec une soumission reconnaissante les directions du premier Pasteur de l'Eglise.

Le document pontifical—est-il besoin de le noter— n'a pas une portée limitée à la seule question des écoles ontariennes. Adressé à tous les archevêques et évêques du Canada, il s'applique à toutes les parties du pays, où se rencontrent d'ailleurs plus ou moins les mêmes difficultés. Les Franco-Canadiens de l'Ouest, comme ceux des autres groupes, puiseront dans la parole du Saint-Père un réconfort et un encouragement qui leur seront d'un grand secours pour continuer à soutenir sans défaillance leur juste cause dans les limites imposées par la charité chrétienne.

DONATIEN FRÉMONT.

SIMPLES NOTES

Les échanges de notes continuent et il est indéniable que la paix semble de moins en moins impossible et de moins en moins éloignée. Le président Wilson, au nom des Alliés, exige des garanties sérieuses. Qui oserait l'en blâmer? La grande question est de savoir si le peuple allemand va donner la garantie essentielle qu'on attend de lui et va se débarrasser de son kaiser. L'heure de la justice a-t-elle enfin sonné pour le principal responsable de la guerre?...

* * *

L'histoire se répète, c'est le cas de le dire. Le Herald de Montréal *rappelle qu'il y a 1900 ans actuellement que Jules César battit les Allemands en France. Quand ils demandèrent la paix, le vainqueur leur dit: "Retournez-vous en d'où vous venez, réparez les dommages que vous avez causés, donnez des otages, observez la paix à l'avenir." N'est-ce pas l'équivalent de ce que demande aujourd'hui le président Wilson?*

* * *

Le "Tablet" de Londres, annonce la mort de Mgr Stagni, ancien délégué apostolique au Canada. Mgr Stagni à son départ du Canada, était déjà très malade et, en arrivant à Rome, il dut subir une opération qui ne réussit pas.

* * *

Le Droit, *citant le chiffre de la population française de l'Ouest, y ajoute les réflexions suivantes:*

"Il est évident que nos compatriotes n'ont pas la majorité, mais ils sont certainement en assez grand nombre pour qu'il n'y ait pas à douter de leur survivance. Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, nous étions en tout 60,000 habitants d'origine française et 150 ans après nous sommes 3,000,000. Si les 89,000 Canadiens français de l'Ouest donnent un résultat aussi beau que les 60,000 qui demeurèrent au Canada après la cession, l'avenir du français dans l'Ouest est assuré. Il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas ainsi."

* * *

La Saskatchewan tient la tête pour les dons faits à la Croix Rouge durant l'année finissant au 30 septembre dernier. Elle a fourni $1.183,000. C'est la seule province du Canada qui ait atteint le million.

En temps d'épidémie

A son tour notre province a été envahie par l'épidémie de l'influenza.

Le mal s'est propagé avec rapidité la semaine dernière. Quelques centres sont encore restés à peu près indemnes, mais la plupart sont atteints et parfois assez sérieusement. Toutefois, le caractère de la maladie n'est pas généralement très grave et les cas de mortalité sont relativement rares. Dans les villes et plusieurs villages les églises, les écoles et les théâtres ont été fermés. Les hôpitaux regorgent de malades; tout le personnel est surchargé de travail et les médecins ne peuvent suffire à tous les appels.

Dans les deux provinces voisines, l'Alberta et le Manitoba, l'épidémie est également fort répandue.

Les provinces de l'Est, aussi bien que les Etats-Unis, ont été atteintes avant nous et sont encore sous le coup du fléau.

C'est d'ailleurs dans le monde entier, remarquons-le bien, que sévit ce mal mystérieux dont la science médicale ne peut que noter les symptômes et qui inspire une terreur croissante aux populations.

Le caractère universel de l'épidémie devrait nous porter à faire des réflexions un peu plus sérieuses et plus chrétiennes que les banalités qu'on nous sert ordinairement.

A-t-on écouté les terribles leçons de la guerre? Ecoutera-t-on davantage ce nouvel avertissement de la Providence avant que la justice divine ne soit forcée de frapper encore de plus grands coups? Espérons-le. C'est à nous, chrétiens, d'envisager cette épreuve du point de vue chrétien. Sachons nous humilier devant Dieu. Notre réconfort se trouvera dans la prière d'un cœur contrit et humilié bien plus que dans les pitoyables sauvegardes que nous offre la science en déroute et les fragiles barrières que le matérialisme apeuré s'efforce de dresser.

Pour le moment, tant que l'épidémie n'aura pas revêtu un caractère de gravité plus accentué, ce qui reste toujours possible, les précautions connues que l'on doit prendre dans un cas ordinaire d'influenza, suffisent chez les malades à prévenir le danger toujours à craindre d'une complication de pneumonie. Ajoutons aussitôt que ceux qui sont encore bien portant doivent se garder d'une peur exagérée de la contagion. La peur est mauvaise conseillère. Sous couleur de prudence, elle peut porter à des actes d'égoïsme qui deviendront des actes de lâcheté. En temps d'épidémie les paniques sont faciles. Le véritable courage chrétien saura les prévenir. N'oublions pas surtout que la charité qui se porte joyeusement au secours de la détresse est le premier devoir de chacun.

A. F. AUCLAIR, O.M.I.

La question des langues

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro la fin de l'étude de notre collaborateur "Canadien" sur la question des langues.

L'Ontario Journal, de Kitchener, le seul journal de langue allemande publié dans l'Est, paraît maintenant en anglais. Il en est de même du "Nordwesten", de Winnipeg, qui est devenu "The Northwestern".

* * *

Le professeur Marchoux, de l'Institut pasteur de Paris, déclare que si tout le monde portait un voile de gaze, la grippe disparaîtrait en cinq jours. Voilons-nous donc la face au plus tôt et que le fléau disparaisse!

* * *

L'hon. A. G. MacKay, ministre de la Santé publique dans le cabinet albertain, a autorisé le Bureau provincial de Santé à émettre un ordre défendant à toute personne de voyager dans les tramways ou les trains sans porter continuellement un masque de gaze.

L'Emprunt de la Victoire

Lundi dernier l'on a inauguré la grande campagne de souscriptions pour l'Emprunt de la Victoire, qui se poursuivra pendant trois semaines.

Notre ministre des Finances demande cinq cents millions, afin que le Canada puisse faire honneur à ses obligations, d'ici la fin de la guerre. Le pays a assumé des charges énormes pour apporter sa quote-part à l'œuvre des Alliés et notre devoir est de payer nos dettes. Le gouvernement aurait pu s'adresser à l'étranger pour se procurer les fonds dont il a besoin. Il a préféré lancer un emprunt national. De cette façon, l'intérêt payé restera au pays et profitera au pays.

On dira sans doute: Mais qu'a-t-on besoin de tant d'argent à l'heure actuelle? La guerre va prendre fin d'un moment à l'autre. Si l'Allemagne ne se rend pas sans condition d'ici peu les succès des Alliés vont la réduire à merci, peut-être avant la fin de l'hiver, et de toute façon nous sommes à la veille de voir cesser le grand conflit qui dure depuis plus de quatre ans.

Jamais la conclusion des hostilités ne nous est apparue plus proche et plus certaine, c'est vrai; mais n'allons pas croire que le besoin d'argent va cesser avec le dernier coup de canon. Au contraire, c'est alors que tous les belligérants, et le Canada en particulier, auront de lourdes dépenses à supporter.

Longtemps après la signature de la paix, les nations demeureront sur un pied de guerre [illegible] période de démobilisation [illegible] un an et plus. Même si elle ne devait durer que quelques mois, l'emprunt n'en serait pas moins nécessaire pour traverser cette dure période de transition [illegible] en sorte qu'elle ne soit pas [illegible] préjudiciable aux intérêts du pays.

L'épidémie de grippe espagnole qui sévit actuellement dans le Canada est un obstacle assez sérieux à la campagne de souscription en faveur de l'Emprunt de la Victoire. Elle oblige de renoncer aux réunions publiques qui ne manquent jamais de créer de l'enthousiasme parmi la foule. Néanmoins la gandeur et l'urgence du but à atteindre sont si évidentes pour tous que les résultats, espérons-le, ne se ressentiront pas de ce fâcheux contre-temps.

La Saskatchewan, qui s'est toujours montrée si généreuse chaque fois qu'il s'est agi de contribuer aux œuvres de guerre, saura, encore une fois, soutenir sa réputation. Elle aura à honneur de souscrire —et au-delà—les vingt-deux millions qui lui ont été assignés dans la répartition entre les différentes provinces.

Nos compatriotes, est-il besoin de le dire, feront leur part, comme toujours. Acheter des obligations de l'Emprunt de la Victoire, c'est accomplir le devoir patriotique du moment, c'est hâter le retour de nos soldats au front, et ce qui ne gâte rien—c'est aussi faire un bon placement.

Le Kaiser doit s'en aller

Le président Wilson transmet aux Alliés la demande d'armistice de l'Allemagne.—Il informe en même temps Berlin qu'il ne peut y avoir d'armistice qu'à des conditions qui rendent impossible la reprise des hostilités.—Si l'Allemagne garde le Kaiser, elle doit se rendre sans condition.—Le gouvernement allemand feint de ne pas comprendre et répond qu'il attend les propositions d'un armistice.—L'Autriche est prête à faire la paix aux conditions de Wilson.

Le président Wilson a soumis aux Alliés la demande d'armistice et de paix de l'Allemagne et a informé Berlin, en même temps, qu'il ne peut y avoir d'armistice qu'à des conditions qui rendent impossible la reprise des hostilités par l'Allemagne.

Le président déclare franchement à Berlin que les nations du monde ne peuvent se fier à la parole des hommes qui ont dirigé la politique allemande. Il rappelle aux Allemands que les pouvoirs du roi de Prusse à contrôler la politique de l'Empire restent les mêmes. Il conclut en formulant l'avertissement que si les Alliés et les Etats-Unis doivent traiter avec ces gouvernants ils ne peuvent que demander une reddition.

Voici le texte de la réponse du président Wilson.

"Ayant reçu l'assurance solennelle et explicite du gouvernement allemand qu'il accepte sans réserve les conditions de paix posées dans son discours au Congrès des Etats-Unis du 8 janvier 1918, et les principes d'accord énoncés dans ses discours subséquents, particulièrement dans le discours du 27 septembre et qu'il désire discuter les détails de leur application; que ce désir et cette intention viennent, non pas de ceux qui ont jusqu'ici dicté la politique allemande et mené la présente guerre du côté de l'Allemagne, mais de ministres qui parlent pour la majorité du Reichstag et pour une majorité écrasante du peuple allemand; et ayant également reçu la promesse explicite du présent gouvernement allemand que les règles d'humanité de la guerre civilisée seront respectées par les forces armées allemandes tant sur terre que sur mer; le président des Etats-Unis croit qu'il ne peut refuser de présenter aux gouvernements [illegible] qui le gouvernement des Etats-Unis est allié la proposition d'un armistice.

Il croit cependant de son devoir de répéter que le seul armistice qu'il se croira justifiable de proposer à leur considération sera celui que les Etats-Unis et les puissances associées avec eux soient en position d'assurer l'exécution de tout arrangement qu'ils peuvent conclure et de rendre impossible la reprise des hostilités par l'Allemagne.

En conséquence, le président a transmis sa correspondance avec les présentes autorités allemandes aux gouvernements des co-belligérants des Etats-Unis, en leur suggérant que, s'ils sont disposés à faire la paix aux conditions et selon les principes indiqués, on demande à leurs conseillers militaires, ainsi qu'aux conseillers militaires des Etats-Unis de soumettre aux gouvernements ligués contre l'Allemagne les conditions nécessaires d'un armistice qui protégera les intérêts des peuples intéressés et assurera aux gouvernements alliés le pouvoir sans restriction d'assurer l'exécution des détails de la paix à laquelle le gouvernement allemand a acquiescé; pourvu qu'ils considèrent un tel armistice possible au point de vue militaire. Si de telles conditions d'un armistice sont formulées, leur acceptation par l'Allemagne sera la meilleure preuve concrète de la sincérité de son acceptation des conditions et des principes de paix d'où procède toute la présente démarche.

Le président considérerait qu'il manque de franchise s'il n'exposait pas le plus franchement possible les raisons des garanties extraordinaires qu'il lui faut demander. Si significatifs et importants que paraissent être les change-

...ments constitutionnels dont parle le ministre des affaires étrangères allemand, dans sa note du 20 octobre, il ne paraît pas que le principe d'un gouvernement responsable au peuple allemand ait été encore complètement élaboré ni qu'il existe, ou que l'on se propose d'établir aucune garantie que les modifications de principes et de pratique actuellement partiellement adoptées seront permanentes. De plus, il ne paraît pas que l'on ait pénétré au cœur des présentes difficultés. Il est possible que les guerres futures soient soumises au contrôle du peuple allemand: mais la guerre actuelle ne l'est pas; ... de la guerre actuelle qu'il ... question. Il est évident que le peuple allemand n'a aucun moyen de commander aux autorités militaires de l'empire de se soumettre ... volonté du peuple; que le pouvoir ... roi de Prusse de contrôler ... politique de l'empire reste intacte; que l'initiative déterminante ... encore à ceux qui ont été jusqu'ici les maîtres de l'Allemagne.

... sentant que toute paix mondiale dépend en ce moment de paroles claires et d'actes droits, le ... croit de son devoir de ... sans essayer d'adoucir des expressions qui peuvent paraître ... que les nations du monde n'ont pas et ne peuvent avoir confiance en la parole de ceux qui ont été jusqu'ici les maîtres de la politique allemande; et de faire remarquer une fois de plus qu'en concluant la paix et en essayant de réparer les injustices et les dommages infinis de cette guerre, le gouvernement des Etats-Unis ne peut traiter qu'avec de véritables représentants du peuple allemand, qui auront été assurés d'une véritable situation constitutionnelle et seront les véritables gouvernants de l'Allemagne. S'il lui faut traiter avec les maîtres militaires et les présentes autorités monarchiques de l'Allemagne: ou s'il est probable qu'il ait à traiter avec eux par la suite en ce qui concerne les obligations internationales de l'empire allemand, il sera forcé de demander, non pas des négociations, mais une reddition complète. Il n'y a rien à gagner à ne pas dire ces choses essentielles."

REPONSE DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne a répondu par la note suivante:

"Le gouvernement allemand a pris connaissance de la réponse du président des Etats-Unis.

Le président connaît les changements profonds effectués et en train de s'effectuer dans la constitution allemande. Il sait que les négociations allemandes sont conduites par un gouvernement du peuple entre les mains duquel repose réellement et constitutionnellement le pouvoir d'arrêter les conclusions finales.

Le pouvoir militaire lui est soumis.

Le gouvernement allemand attend maintenant les propositions pour un armistice qui sera le premier pas vers une paix juste, telle que décrite par le président dans sa proclamation."

L'AUTRICHE EST PRETE A ACCEPTER LES TERMES DES ALLIES

L'Autriche répond en ces termes au président Wilson:

"L'Autriche-Hongrie, acceptant toutes les conditions que le président a posées pour l'entrée en négociations en vue d'une armistice et de la paix, il n'existe aucun obstacle, d'après le gouvernement austro-hongrois, au commencement de ces négociations. "Le gouvernement austro-hongrois se déclare prêt, en conséquence, sans attendre le résultat d'autres négociations, à entrer en négociations de paix entre l'Autriche-Hongrie et les états du groupe opposant pour un armistice immédiat sur tous les fronts austro-hongrois.

"Il demande au président Wilson d'être assez bon pour commencer les ouvertures à ce sujet."

Que ceux qui ne peuvent se battre souscrivent à l'"Emprunt de la Victoire" 1918.

Le pape a envoyé une lettre à l'archevêque de Varsovi, exhortant le clergé et le peuple polonais à donner des preuves de leur piété et de leur union, à cette heure d'importance historique pour cette nation persécutée.

* * *

Le conseil national ruthène aux Etats-Unis a demandé au président Wilson de prendre en considération les aspirations nationales du peuple ruthène dans les négociations de paix qui auront lieu avec l'Autriche-Hongrie. Il demande l'indépendance ou la réunion aux autres nations slaves, sous la protection d'une confédération fédérative. La nation ruthène veut, comme ses soeurs, se relever de ses cendres et personne ne peut l'en blâmer.

LES MINISTRES DE RETOUR DE L'OUEST

Des changements se préparent dans le cabinet

Ottawa.—Les ministres reviennent un à un au bercail. L'Ouest ne pourra pas se plaindre qu'on l'a négligé, cet automne, car on y a vu, les semaines dernières, jusqu'à quatre membres du cabinet dans la même ville, tandis que d'autres étaient en route dans la même direction. A Vancouver, par exemple, deux assemblées ont été tenues au même moment devant des auditoires séparés qui ont entendu l'un MM. Newburn et Carvell, l'autre MM. Burrell et Reid. Les dépêches n'en ont rien dit; mais M. Carvell a éprouvé quelque difficulté à se faire entendre, selon les journaux de Vancouver, les femmes de soldats étant présentes en grand nombre et manifestant leur désapprobation de la politique du gouvernement à propos des pensions et des allocations de séparation. M. Carvell s'en est cependant tiré avantageusement et a profité de l'occasion pour donner des avis catégoriques aux ouvriers, qui devront n'être pas trop exigeants, dit-il, afin d'aider à la production industrielle, sans laquelle le Canada ne pourra pas se tirer de ses embarras économiques l'après-guerre.

Quand à M. Reid, il a promis des lignes de transport maritime entre le Canada et le Japon, ainsi qu'entre Vancouver et les ports de l'Est, Montréal, Halifax, Québec et Saint-Jean.

Tant de visiteurs officiels ont répandu dans l'Ouest l'impression qu'il se prépare quelque chose, et l'on y a nettement demandé aux ministres s'il est question de nouvelles élections.

La réponse a été négative, mais pour la rendre complète, les visiteurs auraient pu dire qu'il se prépare d'importants changements dans le ministère et autour du ministère. On assure en effet aujourd'hui que cette semaine ne s'écoulera pas sans qu'on apprenne de grosses nouvelles à ce sujet. Plusieurs têtes vont sinon tomber, au moins changer de coiffures, et parmi celles-là on mentionne celle de M. M. Burrell, sur lequel personne ne compte plus depuis assez longtemps, de M. Reid, qui ne songe qu'à sortir avec honneur mais que le cabinet regrettera comme un bouche-trou efficace et quelque peu borné dans ses conceptions. M. Crothers doit sortir aussi, probablement pour faire place à M. Robertson, puis sir George Foster qui commence à fatiguer comme ministre du commerce, avec le tempérament négatif qu'on lui connaît. Le nom de son successeur n'est pas connu. ... ment, et reste le secret du premier ministre mais il y aura probablement une surprise à ce sujet, et une infusion de sang nouveau dans les vertèbres du cabinet.

Les provinces de l'Ouest et les ressources naturelles

Les premiers ministres des provinces de l'Ouest, réunis en conférence à Régina, ont envoyé à M. Borden le télégramme suivant:

"Les représentants des gouvernements de la Colombie Anglaise, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, réunis en conférence à Régina pour s'occuper de la colonisation et d'autres questions d'importance nationale et provinciale, demandent respectueusement qu'une date soit fixée avant le 15 novembre prochain pour une conférence à tenir sur la question du transport aux provinces des ressources naturelles, des terres d'écoles et des fonds des terres d'écoles".

Les Bolcheviki de Toronto

La police de Toronto croit avoir découvert un nid de Bolcheviki, et a fait plusieurs arrestations. Quarante-quatre membres de la ligue nationaliste chinoise, vingt-trois membres du parti social démocrate du Canada, d'autres du parti démocratique de l'Amérique du Nord, du parti révolutionnaire socialiste russe, du parti socialiste ukranien, de la société socialiste finlandaise ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir tenu une assemblée illégale. Un des principaux prévenus est Isaac Bainbridge, secrétaire du parti social démocrate du Canada, qui a déjà eu quelques démêlés avec la police. Wong Fook Loy, de Winnipeg, rédacteur d'un journal révolutionnaire, est de ceux qui ont été arrêtés. Les principaux chefs ont été remis en liberté sous un cautionnement de $5,000 et les autres sous un cautionnement de $1,000.

La police a aussi saisi une grande quantité de littérature révolutionnaire et plusieurs armes à fe-

La propagande du "Patriote de l'Ouest" continue

Le rôle du journal franco-canadien

Un ami dévoué de l'Alberta nous adresse avec sa souscription l'article suivant, dont nos lecteurs apprécieront les bonnes et fortes idées:

L'œuvre de la consolidation nationale, qui doit s'effectuer dans le dualisme canadien, ne sera atteinte que par le journal, pénétrant dans chaque foyer canadien-français pour aider les nôtres à conserver notre foi et notre langue. Car c'est bien à la Divine Providence que nous devons ce dualisme de race, de religion et de langue dans ce pays. Dualisme fondé sur les principes de la liberté, sur le respect des lois et des traditions, comme sur le droit sacré des gens.

Le sort des armes a voulu que les descendants des découvreurs français du Canada devinssent des frères et des fils de l'Angleterre. Les uns et les autres ont d'autant plus raison de fraterniser cordialement que tous sont chrétiens et sont appelés à édifier une seule et même grande nation sous l'égide du drapeau britannique. Pour remplir cette mission providentielle, les éléments hétérogènes qui la composent doivent être unis par la concorde, la magnanimité et la justice.

Il n'y a pas de race supérieure au Canada. Canadiens anglais et Canadiens français, étant sujets britanniques, ont des droits égaux quant à la religion, à la langue et à la propriété. Que le journalisme prêche l'union étroite entre nous; il nous faut converger nos idées vers le but logique et à la fois patriotique que nous voulons atteindre et ne pas nous séparer sur des motifs particuliers d'intérêts. Les hommes ne sont que les instruments des idées et les idées doivent dominer.

Souvent nous divisons nos forces par l'égoïsme. On ne croit pas toujours en la sincérité de ceux qui travaillent réellement pour la race canadienne française. Nous ne croyons pas assez au dévouement, là où il existe dans tout son expansion. Nous assimilons parfois ce dévouement à du fanatisme, à de l'étroitesse, à de l'imprudence, souvent même à de la trahison. Il nous faut de l'union comme principal moyen d'action de la race française. L'union au dessus des partis politiques et au dessus de tout ce qui est étroit et mesquin.

C'est cette mentalité que prêche le vaillant *Patriote de l'Ouest* et nos grands journaux français des provinces de l'Est. Nous sommes attaqués souvent et injustement par quelques journaux anglais de ce pays; il nous faut des défenseurs. Or chaque famille canadienne-française reçoit son quotidien anglais; il n'est que juste que chaque famille française reçoive en plus le journal français pour réfuter ces attaques et mettre la vérité au jour. C'est au journal français qu'incombe le devoir de répandre l'idée de la foi catholique qui devrait envahir notre peuple, actionner sa pensée et ses actes. La masse ne se crée pas d'idées, elle les accepte de ceux qui au-dessus d'elle semblent porter le sceptre de la pensée.

Parmi nous, Canadiens français de l'Ouest, notre journal le *Patriote* porte glorieusement ce sceptre en prenant la défense de notre langue et de notre foi. Si la prière est la respiration de l'âme, la presse catholique française est la respiration de notre langue. Rappelons-nous souvent les fières paroles du grand persécuté de l'Ouest, Mgr Langevin:

"Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de Québec et de leur dire: Hors de là vous n'êtes plus chez vous. Nous sommes chez nous au Canada partout où le drapeau britannique porte, dans ses plis glorieux, nos droits sacrés avec la trace de notre sang. Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons avec joie foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: Dieu et mon droit!"

Donc c'est un devoir pour nous de soutenir et propager notre presse nationale.

Léon XIII disait: "Au nombre des moyens les plus aptes à défendre la religion, il n'en est pas, à notre sens, de plus approprié, à l'époque actuelle, ni de plus efficace que la presse".

Soutenir la bonne presse est aussi méritoire que de bâtir des églises (Card. Lavigerie)

Un autre penseur moderne, Mgr Parisis, nous dit: "Ne pas coopérer aux bons journaux est en soi une omission coupable."

Souscrivons généreusement à la campagne de propagande de notre vaillant défenseur, le *Patriote de l'Ouest*, afin qu'il réalise l'idéal de nos découvreurs pour Dieu et la patrie. Ces valeureux missionnaires martyrs n'ont pas craint de verser leur sang pour faire nôtre ce territoire d'élection. Aujourd'hui travaillons pour accroître notre influence et notre prestige dans ce pays.

Clovis DUVERNAY.

Le résultat jusqu'ici est de 1025 abonnés

La liste des généreux souscripteurs à notre campagne de propagande s'allonge chaque semaine. Elle vous prouve ce que peut faire l'union des bonnes volontés pour le succès d'une cause.

De la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta, de la province de Québec elle-même, nous arrivent de sympathiques réponses à notre appel. Tout le monde s'y intéresse, et en plus d'un endroit, cette campagne suscite d'admirables dévouements. Nos confrères de la presse catholique le signalent avec éloges à l'honneur des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

Que tous veuillent bien agréer ici l'expression de notre vive gratitude et que Dieu récompense leur générosité!

En nous donnant tous la main nous pouvons faire encore bien davantage. Envoyez-nous aujourd'hui votre souscription en détachant le coupon ci-dessous, et votre nom figurera la semaine prochaine au tableau d'honneur des vaillants patriotes et propagateurs du journal.

Quelques témoignages

De Québec:

"Excellente pensée que vous avez eue là, celle de ce concours pour étendre l'influence et hausser le prestige du vaillant "Patriote", qui le mérite si bien!"

Du Manitoba:

"*J'ai toujours trouvé que le* Patriote de l'Ouest *était très combattif et vaillant dans la lutte, très bien rédigé et intéressant et qu'il aimait la France; c'est pourquoi je me suis permis de le recommander à mon Cercle d'Education: de là ces abonnements* (10) *que je vous envoie."*

De la Saskatchewan:

"Je me rends à votre invitation et je vous inclus $5.00 pour 4 nouveaux abonnés, et j'espère que ceux-ci, dont j'inclus les noms et les adresses, s'empresseront de vous procurer à leur tour chacun 4 nouveaux abonnés, car notre "journal", le seul journal français dans cette province, il faut qu'il vive et qu'il se porte bien. Nous le voulons tous vigoureux.

"Je vous félicite sur la campagne que vous avez entreprise et je vous souhaite bien grand succès. Il y a des Français, Canadiens et autres disséminés par toute cette province que vous n'avez pas encore atteints et ce sont ceux-là surtout, ceux qui sont éloignés des centres, qu'il faut toucher et il faut faire appel aussi à leur propre aide à leur tour, car il suffit de connaître et de lire votre journal pour l'estimer et travailler à en répandre la circulation."

Au tableau d'honneur

Souscripteurs ayant payé quatre abonnements ou plus

(Troisième liste)

Association Interprovinciale, Vonda (50).
Dr Doiron, Vonda.
Abbé A. Louison, Vonda.
Amédée Dionne, Vonda.
Z. R. Lepage, Vonda.
E. M. Girard, Vonda.
H. E. Brunelle, Vonda.
J. B. Blouin, Vonda.
Denis Desmarais, Vonda.
Abbé F. N. Shumsky, Winnipeg.
Emile Cuelenaere, Leask.
J. C. Saint-Amant, L'Avenir, P.Q.
O. Hallé, Willow Bunch (10).
Abbé Maillard, Gravelbourg.
C. Gagné, Willow Bunch.
Théod. Pellerin, Saint-Léon, Man.
Marie Labossière, St-Léon, Man.
P.-G. Day, Battleford.
Abbé Maure Mourey, Battleford.
D. Noël, Battleford.
Honorable sénateur B. Prince, Battleford.
Arthur Prince, Battleford.
R. P. H. L. Vachon, O.M.I., North Battleford.
Un ami du journal, Halkirk, Alberta.
Philibert, Leask, Sas.
Mme Vve Gouëffic, Blaine Lake.
Abbé P. Nicolet, Viscount.
Donat Parent, Blaine Lake.
J. I. Lalonde, Marcelin.
Aldéric Cardinal, Windsor Lake.
J. Alfred Boyer, Marcelin.
Paul Colleaux, Marcelin.
Eloi Duret, Ormaux, Sask.

LISTES PRECEDENTES

S. G. Mgr. A. Pascal, évêque de Prince-Albert (25 abon.)
Comité Exécutif de l'A.C.F.C., Prince-Albert (150)
Cercle de l'A.C.F.C. de Prince-Albert (25)
Mme J. E. Morrier, Prince-Albert.
L'Académie de Sion, Prince-Albert.
Dr Alfred Montreuil, Prince-Albert.
Mlle Annette Saint-Amant, Prince-Albert.
R. P. Gabillon, O.M.I., Prince Albert.
Jules Casgrain, Prince-Albert.
Abbé A. Soyer, Prince-Albert.

L'élan est donné

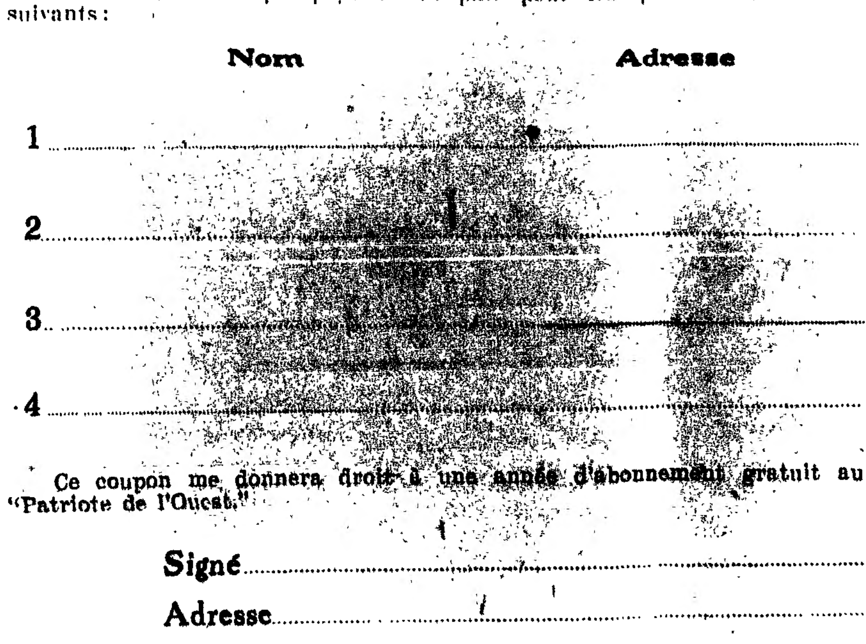
Il faut **féliciter** nos compatriotes de l'Ouest de leur intelligente compréhension du rôle de la presse. Ils n'ont pas de plus sûr moyen de se faire mieux connaître, de maintenir chez eux la flamme patriotique, l'esprit de résistance, que de répandre un journal du type et de l'allure du *Patriote*.

Pour une dépense relativement peu considérable, ils suscitent une propagande qui se prolongera pendant toute l'année, qui rayonnera au loin.

Omer HÉROUX

Le Devoir—23 octobre 1918.

H. E. Noël, Prince-Albert.
R. P. A. F. Auclair, O.M.I., Prince-Albert.
Isidore Daoust, Marcelin.
Adélard Fournier, Marcelin.
Mme G. Carrier, Prince-Albert.
Joseph Jarest, Prince-Albert.
Rdes Sœurs de la Présentation, Marcelin.
J. I. Lalonde, Marcelin.
Abbé P. E. Myre, Marcelin.
J. A. Turcotte, Howell.
R. P. Panhaleux, O.M.I., Prince-Albert.
Abbé G. Carpentier, Blaine Lake.
C. A. Fournier, Prince-Albert.
Emery Gaudet, Garonne.
Roch Lefebvre, Garonne.
Lucien Gaudet, Garonne.
J. G. Poulin, Hoey (10).
Donatien Frémont, Prince-Albert.
Léon Gaudet, Garonne.
Camille Gareau, Garonne.
R. P. L. Adam, Saint-Louis (10).
J. B. Boucher, Saint-Louis.
Urbain Royer, Deer Lodge.
Norbert Berriault, Prince-Albert.
D. L. Grenier, Garonne.
Jean Gaudet, Garonne.
Paul Chamberland, Garonne.
Abbé J. H. Chauvin, Saint-Isidore de Bellevue.
Narcisse Fournier, Prince-Albert.
Moïse Leblanc, Saint-Isidore de Bellevue.
Zénon Gaudet, Garonne.
J. E. Mouner, Prince-Albert.
Dr Léo Langlois, Marcelin.
J. E. Landry, Marcelin.
Paul Grézaud, Marcelin.
Henri Leblanc, Saint-Isidore de Bellevue.
Azarie Gareau, Garonne.
P. M. McLeod, Saint-Louis (10).
Philippe Daigle, Saint-Philippe.
J. M. Renaud, Marcelin.
Wilfrid Gareau, Garonne.
Salomon Boucher, Saint-Louis.
Félix Branger, Lecoq.
Abbé, A. L. Lebel, Albertville.
Joseph Germain, Marcelin.
Josué Labrosse, Marcelin.
Calixte Branger, Lecoq.
E. Daniel, Lecoq.
Arthur Lacerte, Marcelin.
Philippe Major, Marcelin.
Henri Brousseau, Marcelin.
Auguste Bonin, Marcelin.
Moïse Manseau, Marcelin.
Napoléon Beaulac, Marcelin.
Veuve Augustin Gauthier, Marcelin.



DETACHEZ CE COUPON

LE PATRIOTE DE L'OUEST,
PRINCE-ALBERT, SASK.

Veuillez trouver ci-inclus la somme de $5.00 en mandat poste, lettre recommandée, ou chèque payable au pair pour les quatre abonnements suivants:

Nom	Adresse
1	....
2	....
3	....
4	....

Ce coupon me donnera droit à une année d'abonnement gratuit au "Patriote de l'Ouest."

Signé........................

Adresse........................

De l'idéal et du pratique

"Nous félicitons notre confrère le *Patriote de l'Ouest* de son intelligente et pratique initiative pour augmenter sa circulation, et par là son influence et son efficacité. Né pour promouvoir les intérêts du groupe français de la Saskatchewan, ce qui tournera à son avantage fera aussi l'affaire du groupe tout entier. Est-il nécessaire d'ajouter que nous lui souhaitons de tout cœur plein succès....

"Le *Patriote* semble demander peu, et, en effet, c'est peu pour qui se rend compte de ce que le vrai patriotisme exige de tous ceux qui vivent à l'ouest du lac Supérieur. Nous souhaitons que le gros des abonnés du *Patriote* ne comptent pas sur leurs voisins pour faire cette œuvre patriotique, invoquant, pour calmer la conscience et entretenir l'apathie, le principe très faux et destructeur de tout travail patriotique sérieux, à savoir:

"Un de plus ou un de moins à l'œuvre n'a guère d'influence sur "la résultante totale."

"En arithmétique, quand on additionne des "zéros", la résultante est invariablement "zéro": le principe plus haut énoncé produit toujours "zéro": la preuve n'est pas à faire.

"Les nôtres de la Saskatchewan tiendront à prouver qu'ils sont trop hommes d'affaires pour prendre ce principe comme leur règle de conduite, et qu'au lieu de "zéros", ils sauront aligner des unités bien vivantes et bien agissantes qui se comporteront comme si le succès total dépendait du travail exclusif de chacune d'elles.

La résultante du travail de ces unités convergeant vers le même point, c'est plus que l'espérance, c'est la vie, et la vie plus intense sur un point quelconque de l'Ouest est un gain très réel pour tous les autres points."

La Liberté.

Winnipeg, 23 octobre 1918.

Hermenégilde Charlebois, Marcelin
Oscar Bourgeault, Marcelin.
Georges Boyer, Marcelin.
Dorius Ranger, Marcelin.
J. Bte. Godbout, Marcelin.
Paul Verrault, Marcelin.
J. J. Labrosse, Marcelin.
Wilfrid Cloutier, Marcelin.
Adonias Sanche, Marcelin.
Georges New, Marcelin.
Ovide Desjardins, Marcelin.
R. Morel, D. Marcotte, W. Brodeur, Prince-Albert.
Ralliement français et catholique, Québec.
Alfred Paré, Saskatoon.
Dr Martial Lavoie, Howell.
Abbé Bourdel, Howell.
Rdes Sœurs de la Présentation, Duck Lake.
René Barré, Duck Lake.
Charles Doucette, Duck Lake.
G. Gervais, Duck Lake.
Dr. N. H. Touchette, Duck lake.
R. P. J. E. Tessier, O.M.I., Duck Lake.
Rdes Sœurs de la Providence, Howell.
Albert Rousseau, Howell.
Philippe Lafrenière, Howell.
L. P. Fortin, Saskatoon.
Emile Grézaud, Duck Lake.
A. Dumoulin, Duck Lake.
M. J. Dubois, Duck Lake.
J. C. Bichon, Howell.
Gustave L. Orban, Howell.
Amédée Painchaud, Howell.
Aimé Masson, Howell.
Victor Doucette, Rosthern.
Ovide Dubé, Duck Lake.
M. Courchène, Duck Lake.
Charles Doucette Duck Lake.
Gédéon Doucette, Duck Lake.
Hector Desilet, Howell.
Théodore Grimard, Howell.
Eugène Doucette, Duck Lake.
Charles Masson, Howell.
L. Normand, Howell.
C. A. Benoît, Howell.
P. Pelletier, Elstow, Sask.
Henri Allain, Delmas.
R. P. Lajeunesse, O.M.I., Big River
Joseph Prince, Delmas.
François Bellavance, Delmas.
Charles Fillion, Delmas.
Victor Rivard, Delmas.
Alphonse Lavallée, Delmas.
Joseph Gareau, Delmas.
J. A. Roy, Delmas.
Ulric Douville, Delmas.
Aimé Fortier, Delmas.
R. P. A. Watelle, O.M.I., Delmas

Faites inscrire votre nom au tableau d'honneur cette semaine

L'OFFENSIVE ALLIEE TOUJOURS VICTORIEUSE

Mercredi 23 octobre

La chute de Valenciennes est imminente

La chute de Valenciennes aux mains des troupes du feld-maréchal Haig est imminente. Malgré la résistance désespérée des Allemands, les Anglais sont entrés dans la ville par l'ouest, tandis qu'au nord ils ont fait une brèche profonde dans la grande forêt de Raismes, et ils avancent continuellement dans la direction de Condé, près de l'angle de l'Escaut.

Bien que la progression des troupes alliées dans les Flandres belges et françaises se soit quelque peu ralentie devant la résistance toujours plus forte des arrière-gardes ennemies qui protègent la retraite des armées allemandes, d'appréciable gains ont été réalisés dont quelques-uns sont d'une extrême importance. Hollain et Brieles, sur l'Escaut, au sud de Tournai, sont maintenant entre les mains des Anglais et au nord de Tournai, le village de Froyenne a été libéré de l'ennemi qui bat en retraite vers l'Escaut.

Il y a eu un très vif combat pour la traversée de cette rivière à Pont-à-Chin, les Allemands luttant désespérément pour empêcher les Alliés de prendre Tournai de flanc par le nord. Derrière l'Escaut, les Allemands sont en force, leurs mitrailleuses sont très actives sur la rive est et elles ont l'appui de l'artillerie et des mortiers de tranchées.

Les Tchéco-Slovaques sur le front ouest

Un passage de grand intérêt figure dans le communiqué du ministère de la guerre français, concernant les opérations le long de l'Aisne. Il dit: "Les Tchéco-Slovaques combattent avec nous: ils ont repris le village de Terron."

Les Français avancent toujours activement au nord de Laon et ils ont maintenant complété leur occupation de Chalandry et Grand-Loup. Au sud-ouest de Gand, ils sont fermement établis sur la rive orientale de la Lys, ayant traversé cette rivière à plusieurs points, malgré la résistance déterminée de l'ennemi.

Autour du Cateau, où les Américains combattent avec la quatrième armée anglaise, l'activité a considérablement diminué. Il en est de même du secteur américain au nord-ouest de Verdun, où la principale activité de l'ennemi a été le bombardement des lignes américaines avec des obus à gaz: l'ennemi a aussi fait un raid aérien qui faillit amener la destruction de l'hopital de base américain.

Jeudi 24 octobre

La région de Valenciennes inondée

Les troupes anglaises ont virtuellement atteint toute la rive du canal, au nord-est de Valenciennes. Les Allemands ont aplati les rives et ouvert les écluses au nord-ouest et au sud-ouest de la ville et ont inondé de vastes étendues de terrain, pour retarder l'avance de l'armée anglaise. Les terres basses marécageuses sur la rive orientale du canal, en face de la forêt de Raisnes, ressemblent à un grand lac. Il n'est pas probable que les Tommies puissent approcher de la ville, par le sud-ouest, à cause d'une inondation semblable.

Vendredi 25 octobre

La bataille se poursuit très violente au nord et au sud de Valenciennes. Les Anglais progressent toujours, lentement mais sûrement. Depuis mercredi, la troisième armée a capturé 6000 hommes et plus de 100 canons.

Français et Américains avancent de leur côté. Ils bombardent les gares de chemins de fer occupées par l'ennemi à l'aide de gros canons de marine.

Samedi 26 octobre

Trois grandes batailles

De rudes combats sont engagés de Valenciennes à la Meuse. Les Allemands résistent énergiquement partout, mais les Alliés continuent à refouler l'ennemi sur la ligne de la Meuse. Depuis quatre jours, celui-ci a perdu plus de 15,000 prisonniers et 200 canons.

Il y a, à proprement parler, trois grandes batailles en cours actuellement. La première est menée par les troisième et quatrième armées anglaises qui, s'avançant vers Mons, ont atteint la double voie ferrée Valenciennes-Hirson. La seconde est l'attaque du général Mangin au nord et à l'est de Laon, qui a amené un gain de deux milles sur un front de huit milles. La troisième bataille est conduite par le général Guillaumat sur un front de 17 milles de Sissones à Château-Porcien, où la ligne Hunding rejoint le système de défense Kriemhild.

Lundi 28 octobre

Nouvelle retraite allemande entre l'Oise et l'Aisne

L'armée allemande a commencé une nouvelle retraite, cette fois entre l'Oise et l'Aisne. Les troupes du général Debeney, en dépit d'une résistance acharnée, ont atteint Guise et la route Guise-Marne, repoussant l'ennemi devant elles. La ligne allemande entre Château-Porcien et l'Argonne est en danger d'être tournée. Cette victoire du général Debeney est très remarquable. Les Allemands attachaient une grande importance à la position qu'ils viennent de perdre. Dans la journée d'hier, ils ont jeté vainement trois divisions fraîches dans la mêlée afin d'arrêter l'avance française.

Les canons américains à longue portée commencent à bombarder Longuyon, à 23 milles au nord-est de Verdun.

Mardi 29 octobre

Offensive italienne

Les Italiens ont engagé une vigoureuse offensive sur la Piave. Ils ont traversé le fleuve et délivré plusieurs villages occupés par l'ennemi. Les Français et les Anglais coopèrent avec eux. Les Autrichiens ont perdu 15,000 prisonniers. La nouvelle de cette offensive crée un grand enthousiasme en Italie.

Le général Debeney a un pied dans Guise. Il occupe les casernes, l'hôpital et la première ligne de tranchées au sud du château.

Ludendorff démissionne

Le général Ludendorff, premier quartier-maître général et le chef réel de l'armée allemande, a donné sa démission. L'empereur a fait donner son nom à un régiment d'infanterie qu'il avait commandé.

Cette démission a causé une grande surprise à Berlin. On l'attribue à la décision récente qui a placé les autorités militaires sous le contrôle civil. D'autres disent qu'elle est motivée par un complet désaccord entre Ludendorff et le prince Maximilien.

Ça et là

Toute la province des Flandres orientales et une partie du Hainaut ayant été reprises à l'ennemi, le gouvernement belge a décidé d'établir ses départements administratifs à Bruges.

* * *

On annonce la mort de Mgr Turinaz, évêque de Nancy depuis 1882. Le vénérable prélat, qui était âgé de 80 ans, est décédé dans son palais épiscopal.

* * *

On calcule qu'environ 270,000 femmes travaillent en ce moment sur des fermes en Angleterre. En France, les femmes travaillant sur les fermes sont encore en plus grand nombre qu'en Angleterre.

* * *

Mgr William Barnes, aumônier catholique de l'université anglaise d'Oxford, vient de demander au cardinal Gibbons d'en appeler aux enfants catholiques d'Amérique pour qu'ils communient à l'intention du généralissime, tout comme les enfants catholiques d'Angleterre l'on fait, aux heures angoissantes de mars dernier. "Je compte toujours sur les prières des enfants; demandez-leur de communier encore et encore pour moi", a écrit Foch à Mgr Barnes.

* * *

L'Académie française a attribué le prix Etienne Lamy, de 10,000 francs, à la famille Roze-Guillet, exploitant une ferme à Saint-Jacques, près de Rennes, à l'occasion de la naissance de son 22e enfant. Le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, a baptisé le jeune enfant. Mgr Duchesne et M. René Bazin, membres de l'Académie, et le Père Janvier, prédicateur de Notre-Dame, assistaient à la cérémonie.

* * *

Le décret ministériel interdisant les grèves pendant la durée de la guerre obtient un accueil plutôt froid parmi le monde ouvrier. Le conseil des métiers et du travail de Winnipeg ayant organisé un referendum de protestation, douze contre un de ceux qui ont pris part au vote se sont prononcés pour la grève générale.

Le prêt à l'Etat c'est une taxe qui porte intérêt.

Les obligations de l'"Emprunt de la Victoire" 1918 sont libres de tout impôt fédéral.

Changements dans la haute magistrature

Sir Charles Fitzpatrick ayant donné sa démission de juge en chef pour accepter le poste de lieutenant gouverneur de la province de Québec, sa succession a été recueillie par Sir Louis Davies, juge de la Cour suprême. M. Mignault, avocat de Montréal, remplace Sir Louis Davies à la Cour suprême.

350 personnes périssent dans un naufrage

Le bateau du Pacifique Canadien "Princess Sophia", qui se rendait à Vancouver avec à bord 350 personnes venant de Dawson et de l'Alaska, a été broyé contre un récif au cours d'une violente tempête. Il a été impossible de lui porter aucun secours. Pas un passager ni un homme de l'équipage ne survit au désastre. La "Princess Sophia" transportait une cargaison d'or d'une valeur d'un million.

Le citron blanchit et embellit le teint

Vous pouvez faire pour presque rien une lotion de toilette pour le visage, le cou, les bras et les mains

Pour ce que vous coûte un petit bocal de crème de toilette ordinaire vous pouvez préparer un gros quart de pinte de cette lotion merveilleuse qui adoucit et embellit le teint. Il suffit de presser deux citrons frais et de mettre le jus dans une bouteille contenant trois onces d'"orchard white". Il faut prendre soin de filtrer le jus de citron dans un linge fin pour qu'il ne reste pas de morceaux et cette lotion se gardera fraîche plusieurs mois. Toute femme sait que le jus de citron sert à blanchir et à enlever les *taches de rousseur, à relever le* teint pâle ou jaune, et que c'est l'idéal pour adoucir, blanchir et embellir le teint.

Essayez-le. Procurez-vous trois onces d'"orchard white" chez le *pharmacien et deux citrons chez* l'épicier puis faites vous un quart de pinte de cette lotion aromatique au citron et servez-vous en tous les jours comme massage pour le visage, le cou, les mains et les bras. C'est merveilleux pour adoucir les mains devenues rudes et gercées.



GRIPPE ESPAGNOLE

Régina 16 octobre 1918.

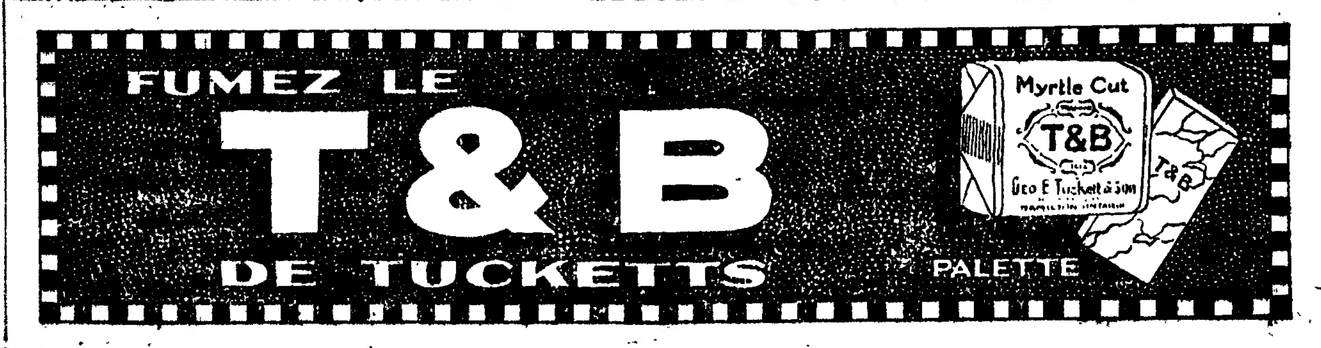
PAR ORDRE de Son Honneur le Lieutenant Gouverneur les règlements suivants concernant l'influenza épidémique (influenza espagnole) doivent être observés dans les cités, villes et villages.

REGLEMENTS CONCERNANT L'INFLUENZA EPIDEMIQUE (INFLUENZA ESPAGNOLE) DANS LES CITES, VILLES, ET VILLAGES

Le bureaux de santé dans toutes les cités, villes et villages de la province aura le pouvoir d'appliquer et de mettre en vigueur les règlements suivants:

1. Cette maladie est une maladie contagieuse qui doit être déclarée à l'officier de santé local.
2. Tout lieu d'amusement ou de réjouissance tel que théâtres, cinémas, salles de billard, jeux de boules et salle de danse peut être fermé pour telle période de temps que le bureau de santé peut juger nécessaire.
3. L'influenza épidémique (influenza espagnole) doit être isolée dès le début pendant une période d'au moins une semaine et jusqu'à la disparition de tous les symptômes ou complications de la maladie. La maison dans laquelle le patient est traité doit être placardée, suivant les règlements.
4. Toute personne manquant, négligeant ou refusant d'observer les prescriptions de ce règlement sera coupable d'une infraction et passible, sur conviction sommaire devant un juge de paix ou un magistrat, d'une amende n'excédant pas cinquante dollars, plus les frais de cour.

M. M. SEYMOUR, M. D.,
Commissaire de la Santé publique.



ÉVANGILE

S. Mathieu, VIII.

EN ce temps-là, Jésus entra dans une barque, accompagné de ses disciples; et tout à coup il s'éleva sur la mer une si violente tempête, que la barque était couverte par les vagues. Jésus cependant dormait. Alors ses disciples s'approchèrent de lui et l'éveillèrent, en lui disant: Seigneur, sauvez-nous, nous périssons. Jésus leur dit: Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? En même temps il se leva et commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Alors ils furent tous saisis d'étonnement, et ils disaient: Quel est celui-ci, à qui les vents et la mer obéissent?

C'est la foi qui obtient des miracles; et, avant d'apaiser la tempête, Jésus demande un acte de foi à ses disciples. Dans nos moments d'épreuves, de tentations, ayons, nous aussi, plus que jamais confiance en Jésus. Il se lèvera, il commandera à la tempête de s'apaiser, et le calme et la joie renaîtront dans notre âme...

Une héroïne de quatorze ans

Marie Magdeleine de Verchères

(Suite)

Ayant animé ses frères et les deux soldats par ces paroles, la jeune fille improvisée capitaine n'avait garde d'oublier les ruses de guerre. Elle faisait donc "plusieurs petits mouvements pour donner à connaître qu'il y avait beaucoup de monde"; puis elle chargeait elle-même un canon et, telle Mlle de Montpensier à la porte Saint-Antoine, elle le tirait sur les assaillants, "non seulement pour les effrayer en leur faisant voir que nous étions en état de nous bien défendre, ayant du canon, mais encore pour avertir nos soldats qui étaient à la chasse de se sauver dans quelque autre fort". Magdelon avait une âme bien trempée. Elle pensait à tous et à tout. Ainsi, remarquant que malgré le bruit de son artillerie et d'une fusillade aussi continue que possible, on entendait "les cris lamentables des femmes et des enfants qui venaient de perdre leurs maris, leurs frères et leurs pères", elle avait la présence d'esprit de représenter à ces gênantes personnes le danger auquel les exposaient ces hurlements, et leur ordonnait de se taire, "afin de ne pas donner lieu de croire qu'ils étaient sans ressource et sans espérance".

Pendant que cette jeune et intrépide commandante du fort de Verchères organisait la défense, elle apercevait, débarquant d'un canot à peu de distance des Iroquois, le sieur Pierre Fontaine et sa famille. Devinant que ces nouveaux venus allaient être tués et enlevés, si on ne leur portait un prompt secours, Magdelon demandait aux deux soldats d'aller à leur rencontre. Hélas! le silence de "la garnison" faisait connaître son peu de résolution. Mlle de Verchères ne se découragea pas et ne perdit pas un temps précieux à récriminer contre la pusillanimité de ces braves militaires. Commandant à La Violette, son domestique, de faire sentinelle à la porte du fort et de la tenir ouverte, elle se dirigea résolument seule, le fusil à la main vers la famille Fontaine, ordonnant en outre que "si elle était tuée, l'on fermerait la porte du fort et l'on continuerait toujours à bien se défendre". Et, sans regarder en arrière, Magdelon s'avança d'un pas ferme, "dans la pensée, écrit-elle, que Dieu lui avait inspirée, que les ennemis croiraient que c'était une feinte pour les engager de venir au fort, d'où l'on ferait une vive sortie sur eux". Les Iroquois le crurent effectivement, et Mlle de Verchères sauva ainsi Pierre Fontaine, sa femme et ses enfants, qu'elle fit marcher devant elle jusqu'au fort, à la vue de l'ennemi. Plus tard, elle devait noter avec un légitime orgueil: "Une contenance si fière fit croire aux Iroquois qu'il y avait plus à craindre pour nous. Ils ne savaient pas qu'il n'y avait dans le fort de Verchères que mes deux jeunes frères âgés de douze ans, notre domestique, deux soldats et un vieillard âgé de quatre-vingts ans avec quelques femmes et quelques enfants".

Fortifiée de la précieuse recrue donnée par le canot de Fontaine, Magdelon commanda que l'on continuât à faire feu sur l'ennemi.

C'est alors que se place un épisode qui fera juger du sang-froid et du courage de cette enfant de quatorze ans. Elle venait de se souvenir qu'elle avait "trois poches de linges" et quelques couvertures hors du fort. Demandant aux soldats si l'un d'eux voulait l'accompagner le fusil à la main à la recherche de son linge, elle n'en obtenait, comme tout à l'heure quand il s'était agi de secourir la famille Fontaine, qu'un silence éloquent. Alors Magdelon dit à ses [illegible]

—Prenez vos fusils et venez avec moi!

Puis, s'adressant aux autres:

—Pour vous, continuez à tirer sur les ennemis pendant que je vais chercher mon linge.

Et elle effectua deux voyages à la vue des Iroquois qui, suspectant quelque ruse de guerre, n'osèrent s'avancer ni même tirer. "J'éprouvai, nous dit Mlle de Verchères, que quand Dieu gouverne les choses, l'on ne peut que bien réussir".

Cependant, les minutes et les heures s'écoulaient, et le soleil se couchait, au milieu d'une tempête de neige et de grêle "annonçant la nuit la plus affreuse qui se puisse imaginer." Les Iroquois, toujours en présence, bien loin de se rebuter, faisaient juger par leurs mouvements qu'ils tenteraient l'escalade du fort à la faveur de la nuit. Qu'allait faire notre héroïne?

Rien ne la trouvait au dépourvu, rien ne devait la décourager. Prenant son rôle plus au sérieux que jamais et avec une gravité qui, en toutes autres circonstances, eût été risible, elle assemblait toutes ses troupes, c'est-à-dire six personnes, et leur tenait ce langage: "Dieu nous a sauvés aujourd'hui des mains de nos ennemis, mais il faut prendre garde de ne pas tomber cette nuit dans leurs filets. Pour moi, je veux vous faire voir que je n'ai point de peur. Je prends le fort pour mon partage avec un homme âgé de quatre-vingt ans et un soldat qui n'a jamais tiré un coup de fusil. Et vous, Pierre Fontaine, La Bonté et Galbet (noms des deux soldats), vous irez à la redoute avec les femmes et les enfants, comme étant l'endroit le plus fort. Si je suis prise, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute pour peu que vous combattiez." Et la défense s'organisait aussitôt selon les instructions de Magdelon...

Durant la nuit, chacun s'acquitta bien de sa mission. Malgré la neige et la grêle, malgré le sifflement du vent du Nord-Est, qui est un vent terrible au Canada dans cette saison, l'on entendait tout moment les cris de veille: "Bon quart!" se répondant de la redoute au fort et du fort à la redoute.

A entendre tous ces appels, on aurait cru le fort pourvu d'une garnison nombreuse. Aussi les assaillants, de cette belliqueuse tribu des Iroquois qui est aussi la tribu rusée par excellence, y furent-ils trompés. Ils l'avouèrent dans la suite à M. de Callières, en lui déclarant qu'ils avaient tenu conseil pour tenter la prise du fort pendant la nuit, mais que la garde qu'on y faisait sans relâche les avait empêchés d'exécuter leur dessein, d'autant plus que, le jour précédent—ce jour que Mlle de Verchères, avec une emphase que nous pouvons lui pardonner, appelle "le jour de la grande bataille",—le feu des défenseurs leur avait causé des pertes sensibles.

Le jour vint, semblant dissiper les inquiétudes de Magdelon, car elle parut au milieu des soldats avec un visage gai, en leur disant: "Puisque, avec le secours du ciel, nous avons bien passé cette nuit toute affreuse qu'elle a été, nous en pourrons bien passer d'autres en continuant notre bonne garde et en tirant le canon d'heure en heure pour avoir du secours de Montréal ou de Contrecœur".

(A Suivre)

Pensées

Ne donnez pas tant au souvenir et à l'espérance, mais, à toutes les minutes du présent, soyez, dans la pensée et dans les oeuvres, un crucifié du devoir.

* * *

On ne vit pas sans douleur dans l'amour.

* * *

La mémoire est le miroir où nous regardons les absents.

* * *

Se rappeler les années passées, c'est rouvrir un livre connu et aimé, c'est revoir des pages empreintes de nos joies et de nos larmes.

* * *

Humilité, c'est de la force, c'est de la vertu [illegible]. Elle est [illegible] d'âmes qui [illegible] à se [illegible].

* * *

L'argent est comme le temps: n'en perdez pas [illegible]

[illegible]



Mademoiselle a seize ans...

MADEMOISELLE a seize ans. Sa petite tête romanesque échafaude déjà maints châteaux en Espagne; une oeillade, un sourire font battre un peu plus vite son petit coeur tendre; ses jolis yeux, parfois, fixent rêveusement l'avenir...

C'est l'heure où sa maman lui dira:

"Ma petite, te voilà au seuil d'un monde nouveau, plein d'attraits et d'embûches. Le désir de plaire et d'être aimée en ouvre les portes. Ce désir, qui se trahit déjà chez toi par d'innocentes coquetteries, est en soi légitime et inoffensif. L'écueil est qu'il ne dégénère en un excès où sombrent à la fois la réserve et la dignité féminines.

"J'ai confiance pourtant que tu éviteras ce danger. Si les fillettes font des rêves, les mamans s'en permettent aussi... Voici les miens. Tu es à l'âge de les entendre.

"Je consens que ma fille soit belle, pourvu que les charmes de son visage ne nuisent pas à la beauté plus précieuse de son âme. Je la veux surtout bonne, distinguée, et recherchant, au lieu des louanges et des flatteries plus ou moins intéressées et sincères que l'on jettera comme des fleurs sur son passage, l'estime et le respect qu'inspire toute jeune fille sage et modeste autant que jolie.

"Après une jeunesse heureuse, où tu auras fait, auprès de tes parents, l'apprentissage de ta mission de femme: donner du bonheur, je souhaite que tu deviennes la compagne d'un honnête homme, qui te chérisse surtout pour tes vertus, parce que c'est le seul fondement d'un amour vrai et durable.

"Ce but, ma petite, auquel tendent déjà tes secrets espoirs, il est naturel d'y songer, légitime de le désirer, sage de s'y préparer, afin qu'au moment voulu par la Providence, tu sois digne des joies qu'il apporte et prête pour les devoirs qu'il impose.

"Si cette heure ne sonne pas si tôt que tu l'espérais, garde-toi bien de vouloir la hâter, à la manière de ces jeunes imprudentes, ouvertement en quête de mari, et qui se contentent du premier venu, fût-il même étranger à leurs croyances. Celles-là se préparent de cruels déboires. Mieux vaut être une vieille fille heureuse qu'une femme malheureuse.

"Rappelle-toi, surtout, que tu ne saurais avoir de meilleurs amis, de confidents plus sûrs, de guides plus désintéressés que ton père et ta mère. Donne-nous ta confiance. Sois, par ton amabilité, ta fidélité au devoir et ton amour du travail, l'orgueil et la joie de notre foyer. Ce sera le plus sûr acheminement vers le bonheur que tu entrevois."

ANNETTE SAINT-AMANT

La bonté

Le rôle général de la femme dans le monde, quelle que soit d'ailleurs sa sphère d'action, est délicat et souvent difficile. Elle doit commander sans hauteur, reprendre sans blesser, obéir sans humeur, consoler sans froisser.

Cette mission qui lui est échue, exige de sa part, non seulement des qualités, mais des vertus solides: tact, patience, douceur, charité, générosité, abnégation de soi-même. Mais à quoi bon cette énumération? Un petit mot contient à lui seul ces vertus et les évoque toutes: la bonté! Lors même qu'il existerait seul dans le dictionnaire de la femme, ce serait suffisant.

La bonté! Une personne bonne! Rien que cette pensée dilate le cœur, met à l'aise, dissipe les craintes, éloigne les préventions. C'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de quelqu'un, de dire qu'il est bon, et c'est celui auquel la jeune fille, la femme doit être le plus sensible.

La bonté ne se contente pas d'attirer et de dominer par un contrôle si doux, qu'on ne le sent que pour le bénir, elle triomphe des résistances, des antipathies les plus fortes. Elle est la goutte d'eau qui peu à peu creuse le rocher.

Il est une vocation qui exige la bonté au plus haut degré: c'est celle d'éducatrice de la jeunesse. On dit que cette mission est la plus noble, mais elle est aussi la plus difficile.

Ce n'est pas petite chose que de former le cœur et l'esprit des enfants. Pour réussir dans cette tâche si belle et si méritoire, il faut d'abord aimer, car l'amour est la source première de la bonté. "Sans amour on peut être bienveillant, jamais bon".

Il faut donc aimer les enfants et se sentir disposée à sacrifier pour eux son temps, ses plaisirs et ses goûts.

Ce n'est pas grand'chose qu'un sourire, une parole aimable; mais sourire lorsque l'orage gronde intérieurement, dire une parole aimable alors qu'on voudrait donner libre cours à sa mauvaise humeur, n'est quelque chose que cela. Et quand on recommence ces petits riens tous les jours, tous les jours! Cela cause une suite de sacrifices à accomplir plus [illegible] souvent que les plus grandes épreuves, et il faut une âme fortement trempée et [illegible] pour se plier aux mille exigences de la société et de la charité.

Je viens de dire ce qu'est la bonté, ce qu'elle coûte, reste à dire ses résultats et son importance.

La bonté procure la paix dans l'intérieur où elle s'établit, et donne le bonheur qui est le fruit de la paix. Tous ceux qui approchent cette atmosphère de bonté en sortent émus, charmés et meilleurs; et les enfants qui auront eu une "bonne" mère, une "bonne maîtresse s'en rappelleront toute leur vie et en garderont peut-être quelque chose, car on ne peut vivre longtemps avec des personnes de cette nature sans devenir bon et "sans faire rayonner cette contagion de la vertu".

Aurore LAVALLÉE

RECETTES

Crème tournée.

Pour faire revenir une crème tournée, voici un petit "truc" de cuisine qui peut rendre service. Si une occupation urgente, un manque d'attention vous fait oublier votre crème, qu'elle bouille et qu'elle "tourne", consolez-vous, le mal n'est pas irréparable. Prenez une bouteille bien propre, rincez-la à l'eau aussi froide que possible, égouttez-la bien et versez votre crème dedans. Bouchez et agitez fortement pendant trois ou quatre minutes: vous aurez l'agréable surprise de voir votre crème redevenir lisse et onctueuse à souhait.

Bouillon Salem.—Prenez 1 grande tranche de lard salé, 1 gros oignon, 3 tasses de patates tranchées, 3 tasses de lait, 1 boite moyenne de saumon, poivre et sel. Coupez le lard en petits cubes et faites frire. Ajoutez les oignons et les patates, qui ont été coupés en petits morceaux; assaisonnez et laissez mijoter jusqu'à ce que les légumes soient attendris. Alors ajoutez le lait et, quand il commence à bouillir, épaississez un peu. Ensuite ajoutez le saumon, que vous aurez asséché et effeuillé. Servez chaud avec des biscuits secs. On peut remplacer le saumon par du thon.

PETITS CONSEILS

Pour désinfecter une chambre de malade

..Il suffit de faire brûler, auprès du lit, deux ou trois fois par jour, quelques grains de café, soit sur un réchaud soit sur une pelle que l'on aura fait rougir.

Le café, en brûlant, répand dans l'atmosphère une odeur agréable, et a de plus une action incontestable sur les miasmes.

Notre foi

La première de nos forces nationales, c'est la foi. Elle est la plus haute, la plus sûre, la plus féconde de toutes les influences qui façonnent un peuple, celle qui le maintient dans l'exacte notion de ses droits et de ses devoirs, et dans l'unité nécessaire de sa vie.

MGR L. A. PAQUET.

Qu'est-ce que la vie? Une journée. C'est d'abord une aube radieuse. Vers le midi, le ciel devient sombre, les nuages déversent une pluie triste, mais bienfaisante. Au soir, les étoiles apparaissent.

La maison paternelle

Depuis que mes cheveux sont blancs, que je suis vieux,
Une fois j'ai revu notre maison rustique,
Et le peuplier long comme un clocher gothique,
Et le petit jardin tout entouré de pieux.

Une part de mon âme est restée en ces lieux
Où ma calme jeunesse a chanté son cantique.
J'ai remué la cendre au fond de l'âtre antique,
Et des souvenirs morts ont jailli radieux.

Mon sans gêne inconnu paraissait malhonnête,
Et les enfants riaient. Nul ne leur avait dit
Que leur humble demeure avait été mon nid.

Et quand je m'éloignai, tournant souvent la tête,
Ils parlèrent très haut et j'entendis ceci:
— Ce vieux-là, pourquoi donc vient-il pleurer ici?

PAMPHILE LEMAY.

Le Coin des Enfants

Les deux soeurs

Un jour, Emma, la petite étourdie,
Dit à sa grande soeur, la charmante [Elodie:
"Sans qu'il te fût possible de me voir,
Ma soeur je t'ai plusieurs fois observée
Dans ta chambre, et je t'ai trouvée
Toujours assise à ton devoir,
Toujours modeste et réservée.
Tu te croyais pourtant toute seule [en ce lieu...
—Ma chère Emma, ne sois pas étonnée,
Lui répondit la soeur aînée:
C'est que je vis toujours sous le [regard de Dieu!

Jeux pour enfants

L'IMITATION

Huit ou dix enfants se placent les uns derrières les autres et prennent leur numéro. Celui qui a le numéro *un* se met à marcher, les autres le suivent dans toutes ses évolutions.

Il fait de grands pas: puis il court, gambade, saute, etc.; les autres l'imitent de leur mieux: bientôt il s'arrête et s'en va à la queue de la petite troupe.

Le suivant prend le commandement, lève un bras, se tourne à droite, à gauche, fait le salut militaire, étend ses bras comme un oiseau ses ailes, les autres exécutent les mêmes mouvements.

Il rejoint la queue, le troisième le remplace, recommence une autre pantomime, et ainsi de suite.

Pour punir les étourdis qui imitent mal le chef, on les envoie à la queue, et ils perdent ainsi leur tour de commander.

Remarque.—Ce jeu, qui amuse fort les enfants, est d'une incontestable utilité.

Lorsqu'on est parvenu à former quelques bons petits chefs, ce jeu supplée dans une large mesure les exercices rythmés.

Mes petits amis m'écrivent...

White Star, Sask., le 2 octobre 1918.

Chère Mademoiselle,

Notre institutrice nous a dit que vous aimez les petites Canadiennes françaises, et je vous envoie une petite lettre pour vous dire que notre école (White Star) a pris part à une exposition scolaire. Deux écoles à part de la nôtre concouraient: Centreville et Spruce Home. Nous avons gagné 24 premiers prix et autant de seconds. Pour ma part, j'en ai eu deux premiers et un second. J'aime tant notre maîtresse, elle nous enseigne le français et je m'y applique beaucoup afin de pouvoir l'écrire correctement. Je lis toujours le petit "Coin" à nous dans le *Patriote*.

Votre petite amie.

Gabrielle LA HAYE (10 ans)

Beauchamp, Sask.,

Chère Mademoiselle,

Nous sommes abonnés à votre journal depuis quelques semaines et je crois que cela me donne le droit de vous écrire.

J'ai le plaisir de vous dire que j'apprends le français à l'école. Notre instituteur est M. Lacombe, un grand savant qui, j'espère, fera de nous des petits savants. Il nous donne des prix pour nous encourager. La semaine dernière, j'ai mérité la médaille d'honneur. Je lis dans le *Patriote* que des méchants voudraient nous enlever notre langue. Mais je veux croire qu'ils ne réussiront pas. Perdre notre langue nous ferait tant de peine. Les milliers de petits Canadiens français de l'Ouest protesteront et lutteront pour garder leurs droits. Non, le français n'est pas une langue étrangère dans ce pays; elle ne l'est que pour les ignorants.

Chère Mademoiselle, recevez les saluts affectueux d'une petite patriote.

Eulalie FORTIN (9 ans)

Beauchamp, Sask.

Chère Mademoiselle,

Je veux vous dire que j'ai récolté mon jardin. J'ai eu des belles grosses betteraves, des carottes, une botte d'oignons. Les salades, on les a mangées dans l'été. Les pois ont gelé; cela fait que je les ai donnés aux cochons. Je suis content que vous ayez publié ma lettre dans le *Patriote*. Je l'ai montrée à mon institutrice, et elle m'a dit de la lui traduire en anglais. Elle a dit que c'était assez bien. Je vous envoie une des dernières fleurs de mon jardin; il faut que je leur dise au revoir jusqu'au printemps prochain.

De votre ami,

Louis LEMAIRE (10 ans)

Albertville, Sask., le 30 sept. 1918.

Mademoiselle,

J'ai eu l'occasion de lire souvent le "Coin des enfants" sur le *Patriote* et, cela m'a encouragée à vous écrire moi aussi. J'ai vu qui a gagné le premier prix. J'ai lu aussi: "Si j'étais riche", et j'ai trouvé cela bien intéressant. J'ai un frère de quinze ans qui reste au *Patriote* depuis le printemps, et vous devez avoir eu l'occasion de le voir.

Dans notre famille nous sommes huit enfants et je suis la troisième. Moi aussi je vais à l'école. Je suis dans le cinquième grade. Je vais m'appliquer en classe pour pouvoir vous écrire une meilleure lettre la prochaine fois.

Votre nouvelle petite amie.

Marie-Anna DUSSAULT (11 ans)

Albertville, Sask.

Chère demoiselle,

Bien humblement, j'ose demander une petite place dans le "Coin des enfants" pour correspondre moi aussi comme vos autres petites amies.

Je demeure à Albertville, un joli petit village, bien florissant. Mon père est forgeron. Je suis l'aînée des filles. Nous sommes huit enfants; par conséquent cela donne beaucoup d'ouvrage à ma maman et à moi aussi.

J'aurais bien voulu vous écrire plus tôt, mais beaucoup de difficultés m'en empêchèrent.

Au revoir, chère demoiselle, à une nouvelle lettre. Inutile de vous dire combien j'aime la page des enfants.

Puis-je me dire votre petite amie?

Maria DUSSAULT (13 ans)

St-Hubert Mission, Sask.

Chère Demoiselle,

Combien je suis heureuse de venir vous remercier pour les beaux prix que vous m'avez envoyés. Je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance, tant je suis contente. Moi qui osais à peine en espérer un, et voilà que non seulement un mais deux m'arrivent, encore, c'est les deux plus beaux. Ainsi j'ai pensé que je ne pourrais mieux faire que d'offrir au bon Dieu pour vous la première messe que j'entendrai en le lisant dans mon cher beau livre; et le premier chapelet que je vais dire sur mon beau chapelet doré sera aussi pour vous. Ainsi le bon Dieu vous portera lui-même ce que votre petite amie reconnaissante ne peut faire.

Votre petite amie qui vous aime,

Emilienne DESCHAMBAULT (11 ans)

Duck Lake, Sask.

Chère Mademoiselle,

C'est votre petit ami qui vient vous dire un grand bonjour et en même temps vous remercier pour les deux beaux livres que vous avez été si bonne de m'envoyer. J'ai été très content d'avoir gagné ces deux prix et bien satisfait aussi que ce soit des livres, car j'aime beaucoup lire, surtout le français. Je ne l'apprends pas à l'école et cela me fait bien de la peine mais tous les soirs, à la maison, j'étudie ma langue car il faut que je la sache très bien plus tard, n'est-ce pas mademoiselle?

Je n'ai pas encore eu mes vacances nous ne les avons ici qu'en hiver. Il commence à faire froid le matin pour aller en voiture, mais j'y vais quand même courageusement car je n'aime pas du tout manquer ma classe; j'aime aussi beaucoup étudier.

Je vous écrirai encore, chère Mademoiselle, et j'espère bien aussi vous connaître bientôt. En attendant je vous envoie un affectueux bonjour et un tendre et reconnaissant souvenir.

Toujours votre petit ami.

Victor LECOQ (11 ans)

St-Louis, Sask.

Chère Mademoiselle,

Je vous écris pour vous dire que je suis arrivée au couvent depuis le 1er septembre. Maman m'a écrit. Elle m'a dit qu'elle avait reçu le chapelet. Elle va me l'envoyer. Je vous remercie beaucoup, Mademoiselle. Je suis bien contente d'avoir gagné un beau prix comme celui-là. Je prierai la Ste-Vierge tous les jours pour vous.

Nous sommes venus mon frère et moi. Il se plait bien au couvent. Il a huit ans.

J'ai trouvé beaucoup de nouvelles petites filles. Ils ont allongé le couvent. C'est bien plus grand. On est à mettre des lumières électriques dans le couvent. Ce n'est pas encore fini.

Je vais vous dire au revoir. Je vous écrirai encore. Je prie toujours pour vous.

Votre petite amie.

Germaine TINEVEZ (10 ans)

Les succès des élèves de l'école de White Star à l'exposition scolaire de leur district et à celle de Prince-Albert m'ont réjouie. Je les en félicite ainsi que leur dévouée institutrice. Voilà des Franco-Canadiens qui nous font honneur et sur lesquels on pourra compter s'ils ont autant de patriotisme que de talent.

Du patriotisme, on ne demandera pas à Mlle Eulalie si elle en a. Bravo, ma "petite patriote"!

M. Louis nous disait voilà quelque temps: "Je veux faire un fermier". Il en a sûrement la vocation. Merci pour les fleurs si bien pressées. Je les conserverai précieusement en souvenir d'un petit ami que j'aime beaucoup.

La porte du "Coin des Enfants" est toujours grande ouverte, Mlle Maria. De bonnes petites Canadiennes amies du Patriote *comme le sont mes jeunes correspondantes d'Albertville y sont particulièrement bienvenues.*

Mlles Emilienne et Germaine, M. Victor, ne savent pas moins bien remercier que raconter leur "plus joli souvenir". J'ai aussi reçu de plusieurs autres concurrents heureux de gentils billets que le manque d'espace m'empêche de publier, mais qui ne m'en ont pas moins fait grand plaisir. A tous ces petits amis un affectueux bonjour.

QUI A GAGNÉ LE PRIX

Mlle Simone Bissonnette (12 ans) de St-Antoine, Sask. a mérité le prix pour la meilleure lettre publiée dans le courant du mois d'octobre. Tous mes compliments.

La Directrice



Administration: A. Liboiron, PONTEIX, Sask
PONTEIX, SASK., MERCREDI 30 OCTOBRE 1918. No. 42

FÊTES DU JOUR

[illegible] *Lazare*.– Ce saint était originaire de Bordeaux. Il vint, après la [illegible] de Saint Denis et de ses compagnons, prêcher l'évangile à Paris. [illegible] refusé à l'empereur Antonin de [illegible] sa foi et de sacrifier publiquement aux faux dieux de l'empire, il fut [illegible] sur le champ, sans procès.

[illegible] *Marie de Palestine*.– Nièce [illegible] solitaire Abraham, elle mérita [illegible] reproches dans sa jeunesse, [illegible] s'étant convertie miraculeusement elle expia ses fautes par une vie [illegible] de rigueur et d'austérités: elle [illegible] en 375.

L'ALSACE ET L'HISTOIRE

L'Alsace a toujours été française, l'histoire est là pour le prouver: "Nous sommes en pays ennemi" répètent à l'envi à leurs hommes les junkers qui au début d'Août 1914, foulent la belle terre d'Alsace, et l'un d'eux, officier général, ajoute des instructions plus précises: "A partir de Colmar, vous agirez comme si vous étiez en France." En 1911, von Bulow constate que le courant francais en Alsace-Lorraine est plus fort que jamais." Von Jagow, préfet de police, dit que les officiers allemands en Alsace-Lorraine ont l'impression de camper en pays ennemi."

En 1871, l'Alsace et la Lorraine ont protesté solennellement, par la voix de leurs députés, contre toute cession à l'Allemagne dans une admirable et énergique déclaration.

En 1798, c'est Mulhouse qui réclame d'être attachée à la France. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'Alsace et la Lorraine sont officiellement reconnues françaises en même temps que la Franche-Comté, les Flandres et le Roussillon.

Remontons plus haut: en 1552, nous entendrons les princes protestants d'Allemagne reconnaître publiquement que dans les comtés d'Alsace on parlait et on avait toujours parlé le français. Plus haut encore, le vieil empereur qui fait sa capitale d'Aix-la-Chapelle, Charlemagne, pourrait nous donner d'autres arguments.

Et si nous allons chercher jusque dans nos anciens auteurs classiques, Tacite nous tranchera la question d'une façon assez nette pour fermer le bec à tous les Allemands du monde: "Germania omnis a Gallis Rheno separatur."

Toute l'Allemagne est séparée de la France par le Rhin. Remarquez bien le mot "*toute*" indiquant formellement que l'Allemagne n'avait absolument rien à l'Ouest du Rhin.

TRISTE

Depuis sa fondation, la paroisse n'avait certainement pas vu de semaine plus triste que celle de cette chronique, c'est-à-dire du 17 au 24. La terrible grippe s'est répandue chez nous avec une rapidité foudroyante, frappant à gauche, à droite, à la ville comme à la campagne, jetant, implacable, des familles entières dans le lit: père, mère, 7 ou 8 enfants sans personne pour les soigner... A la ferme voisine? On est dans le même cas. Et au village...? tout est fermé, l'hôpital plus que plein, toutes les maisons en sont devenues des annexes! Dès le vendredi, M. le Curé, après avoir essayé de plaisanter l'influenza pour remonter le moral, est obligé de s' [illegible] lui-même, tandis que le fameux Pierre et M. Guièze, qui habitent le presbytère, ont aussi leur plomb dans l'aile. Incapable de se rendre même à l'hôpital, il apprend du docteur qu'il y a 350 cas déclarés dans la paroisse, dont plusieurs très graves. N'est-ce pas désespérant?..

Appelé par télégramme, M. l'abbé J. Bois, toujours dévoué à son confrère ainsi qu'a la paroisse, arrive le samedi matin pour parer aux besoins les plus urgents, et faire dans l'après-midi l'enterrement de Mme Côté, une brave mère de famille, la première victime de cette malheureuse épidémie. Cette mort jette partout la consternation: le village revêt un aspect désolé; les rues sont désertes... Seuls quelques hommes continuent à creuser là-bas, dans la clôture, au pied de cette grande Croix... pour qui? on ne peut plus savoir: l'église vient d'être fermée et la cloche condamnée au silence. Toutefois les gens qui veulent raisonner un peu ne s'alarment pas outre mesure: ils savent qu'il n'y a pas d'autre cimetière catholique dans un rayon de 80 à 100 milles du nord au sud comme de l'est à l'ouest. Si nous aimons, en temps ordinaire, à donner l'hospitalité aux vivants, pourrions-nous, en pareille calamité, la refuser aux pauvres défunts?

Une consolation dans le malheur arrive par le train du samedi: c'est le Désiré des collines... de Ponteix, c'est M. l'abbé J. Boisvin, que M. A. Thibault recueille dans son auto. Bon moment, sinon pour lui, du moins pour la paroisse! Il semble, malgré la distance parcourue, que ses vêtements ont encore comme des restes de reflets violets, rappelant aux mémoires pieuses les tendres sollicitudes de Mgr de Belzunce pour les malades de Marseille et de St- Charles Borromée pour ceux de Milan.

A peine arrivé, le cher abbé doit s'armer des saintes huiles et partir au secours des malades. Et les autos se succèdent pour l'emmener dans toutes les directions, la nuit comme le jour, sans qu'il puisse compter s'endormir pour une heure, ce qui arrachait parfois ce cri d'inquiétude à M. le Curé: "Mais ils vont me le tuer!" Eh bien! non, ils ne l'ont pas tué, et sa santé, grâce à Dieu, s'est maintenue à la hauteur de son dévouement.

Nos bons docteurs méritent bien aussi de sincères félicitations, ce [illegible] sont allés plus d'une fois jusqu'au bout de leurs forces. Un autre personnage que l'*Hirondelle* ne voudrait pas oublier, bien qu'elle n'ait pas été gâtée par lui, c'est M. E. Foret, maire de Ponteix, qui s'est empressé de venir de Régina au milieu de ses administrés pour les encourager. Mme E. Foret n'a pas craint d'accompagner son mari en face du danger.

Le couvent, par une protection spéciale, n'a pas été atteint jusque là: mais de grandes précautions y ont été prises et les rapports extérieurs supprimés.

En somme la situation semble s'améliorer en ce moment. Bien des cas sont en voie de guérison qui avaient été considérés comme perdus, et très peu de nouveaux se déclarent. St. Roch, invoqué par les âmes pieuses, leur a fait immédiatement ressentir les effets de sa protection.

CONFERENCE

Ne sachant pas encore quand pourront être ouvertes les salles publiques, nous devons renvoyer à une date ultérieure l'intéressante conférence du R. P. Morice, O.M.I., qui avait été annoncée pour la Toussaint.

BAPTÊMES

Joseph-Albert-Emile, fils de Louis de Montigny et de Rosa Bleau. Parrain: Albert de Montigny: marraine: Antoinette Gauthier.

—Joseph-Henri-Léo, fils d'Eudore Desautels et de Maria de Montigny. Parrain: Ovila Desautels: marraine: Amanda Payment.

—Joseph-Alphonse-Alfred, fils de Joseph Huot et de Blanche Cormier. Parrain: Léonce Bonneville: marraine: Almina Cormier.

—Marie-Germaine, fille de Joseph Isidore Ste Marie et d'Obéline Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Cousin.

INTERESSANT SOUVENIR DE DOM BOSCO

En 1872, Dom Bosco, également agréable à Pie IX et au roi d'Italie, se trouvait à Rome pour servir d'intermédiaire entre le Vatican et le Quirinal afin de faire rendre aux évêques d'Italie les menses dont ils avaient été dépouillés. Des démarches étaient en bonne voie, lorsque la presse franc-maçonne en eut connaissance. Elle poussa les hauts cris. Comme à son avis ils ne furent pas assez pris en considération par le gouvernement italien, il y eut une autre intervention. Ce fut celle de la Prusse. "Le Vénérable, dit son biographe Dom Lemoyne (vol. II, p. 136) se trouvait dans la salle contiguë à la cour du Parlement, attendant la dernière réponse du ministre Vigliani. Plusieurs députés parmi lesquels Crispi, apprenant que Dom Bosco était là, s'empressèrent avec curiosité autour de lui *pour savoir* — selon le récit de Dom Bosco —*quelle espèce d'animal était Dom Bosco.*

Tandis qu'il s'entretenaient ensemble et que Vigliani, qui était survenu, prenait part à la conversation, un huissier se présenta tout à coup et appela le ministre. Il venait d'arriver le secrétaire d'ambassade prussienne avec une longue dépêche très urgente. Le ministre Vigliani sortit et revint peu après en disant à Dom Bosco et aux autres: "Messieurs, les démarches pour le patrimoine temporel *des évêques* sont au fond de l'eau. Bismarck a télégraphié à ce sujet, voici sa dépêche: on ne veut aucune trêve dans la guerre au Pape. Dans cette dépêche, Bismark s'étonnait que le gouvernement en vint à traiter avec un prêtre, tandis que lui s'efforçait vigoureusement de soutenir l'Italie: il disait que l'empereur son souverain en était hautement indigné: il terminait pas des menaces au cas ou les démarches pour la conciliation se seraient poursuivies. "Que faire? conclut Vigliani. La Prusse tient en mains notre sort!"



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST. DENIS, Sask.

Voilà déjà quelques semaines, que nos amis lecteurs n'entendaient plus parler de nous. Ne prenez pas ce silence pour de l'inaction de notre part: dame, le travail est le fond qui a manqué le moins ces temps derniers. Il a fallu couper et battre le grain. Comme la main-d'œuvre manquait, tous nos braves compatriotes se sont entr'aidés, et de la sorte, tout notre grain est battu et une grande partie est déjà en route pour les marchés d'Europe et d'Amérique.

La récolte a dépassé les espérances de beaucoup. D'après les statistiques, la récolte moyenne est de 15 à 20 minots l'acre. Plusieurs de nos fermiers ont jusqu'à 30 et au-dessus par acre, presque tout du bon blé. Réellement le bon Dieu nous a traités en enfants gâtés cette année. Aussi nos braves Canadiens n'ont pas oublié leur devoir de reconnaissance envers Celui qui a fait germer et mûrir leur moisson.

Il y a quelques semaines, notre Curé nous invitait à lui venir en aide pour achever la maison du Seigneur qui n'était pas habitable l'hiver. Un bazar avait été immédiatement organisé et les candidates se mettaient à l'œuvre. Elles étaient bien ambitieuses, nos candidates, mais monsieur le curé leur demandait de collecter un montant énorme, 7 à 800 dollars pour les deux. Pensez-y: au dernier bazar, les candidates s'étaient donné bien de la peine pourtant, et tous les paroissiens avaient fait de leur mieux pour leur venir en aide, et l'on avait à peine trouvé un tiers de cette somme. Monsieur le curé se mettait certainement le doigt dans l'œil en pensant que les candidates allaient trouver 3 à 400 dollars chacune.

Elles se mirent à l'œuvre pourtant et comme depuis trois ans St-Denis s'est développé et mis au progrès, ce n'est plus ni à pied ni en voiture qu'elles firent leur tournée. L'automobile vint à leur aide pour voir à domicile tous les braves gens qui étaient susceptibles d'aider une bonne œuvre.

Ce ne fut pas long; l'accueil qu'elles reçurent partout eut vite fait de faire disparaître leurs anxiétés. Ce fut une belle lutte de générosité de la part de nos candidates et de la part de nos braves Canadiens de St-Denis, sans oublier leurs frères de Vonda, de Howell et d'ailleurs.

Plusieurs de nos amis protestants donnèrent généreusement, eux aussi, et nous avons été d'autant plus sensibles à leur générosité que leur foi et leurs principes étaient différents des nôtres.

Le dimanche 20 octobre avait lieu à St-Denis la première soirée de notre bazar. Tous nos gens se trouvaient là et c'était à qui ferait le plus grand sacrifice pour le succès du bazar. Nos encanteurs, Raymond Denis, Athanase Dion, —sans oublier notre ami le Dr Lavoie, de Howell, qui, nous le savons par expérience, est toujours prêt à payer de sa personne et de ses écus quand il s'agit d'une œuvre religieuse ou patriotique—tous nos encanteurs, dis-je, firent des affaires d'or.

Des pâniers se vendirent 50, 76 dollars même. Jamais pareille chose ne s'était vue. M. le curé fut même obligé d'arrêter l'un des encanteurs qui, avec une dinde vendue à la criée, aurait fini par vider les poches de tout son auditoire.

A 11 heures précises, le concours des candidats prenait fin et pendant que le Dr Lavoie, pour reposer l'auditoire et lui rendre aussi un bon service, nous parlait de la grippe espagnole, de ses symtômes et des moyens de s'en préserver, MM. les Commissaires comptaient les recettes des candidats.

La conférence du Docteur était à peine finie que M. le curé rentrait sur la scène et demandait le silence.

Ce fut un tonnerre d'applaudissements quand l'on entendit annoncer que les candidates à elles seules avaient collecté pour l'église la somme de $1,410.

La candidate qui arrivait victorieuse était Mlle Délia Laliberté. La rivale arrivait avec une différence de moins de 100 dollars.

Spontanément, pour montrer qu'il n'y avait pas de rancune de sa part, la candidate battue donne l'accolade à sa sœur victorieuse. Cette fois, l'on n'entend plus ni musique, ni la voix des encanteurs: ce sont des bravos à assourdir.

Merci, Bertha, pour votre beau geste. La soirée se termina au milieu de la jubilation universelle et quand, en fin de compte, tous les chiffres furent additionnés, la paroisse de St-Denis se trouvait avoir en caisse la somme de $2,340.

—Dimanche dernier, une soirée comique a clôturé ce bazar qui fera époque dans les annales de St-Denis.

Il y a quelques semaines, par sa "Journée des Ecoles", St-Denis prenait la tête de toutes les paroisses canadiennes de la Saskatchewan. Aujourd'hui, par son bazar, elle tient encore le record des paroisses rurales pour sa générosité au service de son Dieu.

Que Dieu la protège et la bénisse!

TITANIC, Sask.

A l'occasion de l'assemblée régionale des instituteurs et institutrices de l'inpectorat de Rosthern, un concours scolaire a eu lieu en cette ville. Soixante-quinze écoles étaient représentées. Malgré des circonstances locales défavorables, les élèves de l'école St-Jean-Baptiste ont décroché un total de seize prix dont onze premiers prix et trois seconds. En deux concours différents les élèves de notre école ont récolté la jolie somme de 21 prix. Ce résultat sans précédent dans les annales de notre école se passe de tout commentaire.

Citons parmi les élèves qui se sont le plus distingués: Germaine Bonthoux, Arsène Fiolleau, Henri Mercereau, Gabrielle Maudin, Suzanne Rio et Jeanne Arcand.

Nos remerciements à ces élèves et à leur dévoué maître, M. J. C. Faucoup, dont nous sommes heureux de souligner, en passant, la nomination au comité exécutif de l'Association régionale.

Avec de pareils résultats, M. l'instituteur et ses élèves ont bien mérité le splendide local que la commission scolaire a fait construire tout dernièrement.

VISCOUNT, Sask.

L'église catholique de Viscount étant trop petite et ne possédant pas de sacristie digne de ce nom, un agrandissement considérable a été décidé par le Conseil paroissial, d'entente avec Mgr l'Evêque du diocèse.

Les travaux viennent de commencer sous la direction de M. David Fillion. Nous espérons qu'ils seront achevés avant les grands froids de l'hiver.

—L'épidémie actuelle continue son œuvre. Trois personnes sont mortes dans notre région. Ce n'est pas encore alarmant vu le grand nombre de malades et de convalescents. Mme Turcotte, dont l'état inspirait de graves inquiétudes, va maintenant beaucoup mieux et l'on attend son prochain retour de Saskatoon.

Sont encore sérieusement malades: M. Eugène Marcoux et Mlle Esther O'relly. Cette dernière est institutrice catholique à l'école "Goldenhill".

—Toutes les écoles sont fermées. Il en est de même des églises. Une messe basse est cependant célébré l'église catholique le dimanche comme les autres jours.

—M. l'abbé J. Auguste Morneau, nouveau prêtre, ordonné dimanche 20 octobre à Humboldt, nous est arrivé cette semaine pour remplir les fonctions de vicaire dans notre paroisse.

—Vendredi, 25 octobre, M. l'abbé Schafer, curé hongrois de Plunket, et M. l'abbé Rickert, de St Paul, Min., étaient de passage à Viscount.

—Dimanche, 20, M. et Mme Lé Courchêne ont fait baptiser un garçon qui a reçu les noms de Paul-Joseph-Théodore.

—Lundi, 21, M. le curé a baptisé, à Plunket, Joseph-Rosario-Réal, fils de Louis Le May et Lumina Le May, née Raymond.

—La visite des familles de la paroisse et des missions environnantes a été commencée cette semaine par M. le curé Nicolet.

FERLAND, Sask.

—La famille Fournier et celle d'Edmond Chabot ont fêté l'anniversaire du 50ième anniversaire de naissance de leur mère Mme J. L. Fournier. Une adresse fut lue par Mlle Marie-Anne Fournier, la cadette, et plusieurs cadeaux furent présentés à Mme Fournier. Un somptueux réveillon fut servi par ses filles aux invités. On se séparait aux petites heures, en souhaitant à Mme Fournier de vivre encore un autre demi-siècle.

CANTAL, Sask.

—Etaient de passage à Cantal au commencement du mois: MM. les abbés P. Halde, Chas. Poirier, J. A. Dufresne, A. Ferland, Pannetier, J. Fallonier.

—M. l'abbé Nadeau est absent pour deux semaines. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—Nos plus sympathiques condoléances à M. Omer Côté, qui vient d'apprendre la mort de son frère, demeurant à Québec.

—Aucun cas de grippe ne s'est encore déclaré ici; espérons que nous en serons quittes. Des prières spéciales ont été faites dimanche, après la messe, pour la préservation et la cessation de ce terrible fléau.

Baptême.— Joseph-Gabriel-Victor, fils de Pierre Léveillé et de Gabrielle Mathis, baptisé le 13 octobre. Parrain et marraine: M. Gustave Mathis et Mme M. Mathis, oncle et grand'mère de l'enfant.

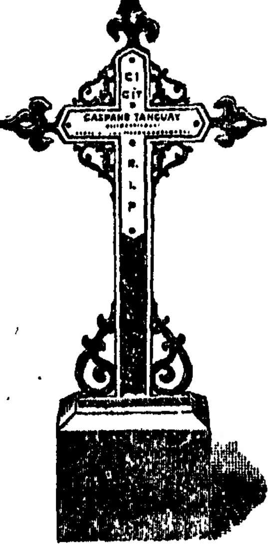
—Melle Antoinette Houde, de Maryland, était en visite à Cantal la semaine passée.

SAINT-FRONT, Sask.

—Que ceux qui cherchent un homestead avec de la bonne terre, de la bonne eau, du bois pour se construire et pour se chauffer, du foin, du gibier, du poisson, etc. viennent voir Saint-Front. Ils y trouveront tout cela. Ils y trouveront aussi une trentaine de familles de langue française: Français, Canadiens français et Belges.

Nous avons une chapelle, où la messe est dite tous les quatrièmes dimanches du mois, une école en construction, un chemin de fer que la guerre a empêché de finir, mais qui se finira certainement aussitôt la guerre terminée.

Pour aller à Saint-Front il faut se trouver à Quill-Lake, Sask., le vendredi matin. L'auto qui transporte le courrier, moyennant une piastre ou deux, vous conduira jusqu'à Saint-Front où vous trouverez des compatriotes qui vous recevront avec bienveillance.



FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR
RECIT DE LA VIE RÉELLE

Par A. GÉRIN-LAJOIE

No 30

Mais chacun finit par reprendre ses sens, et l'on put bientôt se parler et se considérer plus froidement.

Jean Rivard trouva sa bonne mère bien vieille: ses cheveux avaient blanchi et de larges rides commençaient à sillonner son front. Elle se plaignait de fréquents maux de tête et d'estomac, et les attribuait en grande partie aux inquiétudes incessantes qu'elle éprouvait sur l'avenir de ses enfants.

Le résultat de ses travaux de l'année, que Jean Rivard s'empressa de mettre sous ses yeux, en l'accompagnant de commentaires, fut pour elle un grand sujet de consolation, en même temps qu'il parut surprendre le reste de sa famille.

—Oh! pour ce qui est de toi, mon cher Jean, dit la mère, tu as toujours eu tant de courage, je suis bien sûre que tu réussiras; mais tes jeunes frères que je laisserai avec si peu de fortune, que deviendront-ils après ma mort?

—Eh bien! maman, s'empressa de dire Antoine, le troisième des fils, qui arrivait à ses dix-sept ans, si c'est cela qui vous rend malade, consolez-vous: ne puis-je pas faire comme Jean, moi aussi? Penses-tu, Jean, qu'avec mes quatre-vingts louis d'héritage je pourrais devenir un grand propriétaire comme toi?"

—Certainement, et si tu le désires, j'achèterai pour toi le lot situé au nord du mien, qui offre à peu près les mêmes avantages. Tu passeras encore un an à la maison paternelle; pendant ce temp-là je te ferai défricher quelques arpents de terre, et quand tu voudras, plus tard, te consacrer sérieusement à son exploitation, tu viendras loger tout droit chez moi: nous combinerons ensemble les moyens de te créer une existence indépendante.

—Et moi aussi, dit en riant Joseph qui avait environ quinze ans, je veux aller m'établir au cé- [illegible] village de Louiseville.

—C'est bien, c'est bien, je retiendrai aussi un lot pour toi, et, s'il est possible, un pour chacun des plus jeunes. Qui sait si dans cinq ou six ans, vous ne serez pas tous devenus riches sans vous en apercevoir!

—Oh ça! s'écria la sœur Mathilde, allez-vous me laisser ici toute seule? Heureusement, ajouta-t-elle sur le ton de l'incrédulité, que vous n'êtes pas encore partis.

—Oh! moi, dit le petit Léon, je resterai avec maman. Hein? maman, dit-il, en s'approchant de ses genoux et la regardant avec ses beaux grands yeux....

Pour toute réponse, la mère l'embrassa en essuyant ses larmes.

Ces petites scènes de famille, tout en mettant à l'épreuve la sensibilité de la mère Rivard, ne laissaient pas que d'être consolantes pour elle. L'exemple de son fils aîné, et surtout ses succès, allaient avoir un bon effet sur les dispositions de ses frères; et quelque pénible qu'il fût pour elle de se séparer ainsi des êtres les plus chers à son cœur et les plus propres à embellir son existence, elle se disait qu'il valait mieux après tout les voir moins souvent et les savoir à l'abri du besoin que d'avoir chaque jour sous ses yeux leur état de gêne, peut-être d'indigence.

Pour changer le cours de ses idées, Jean Rivard lui disait avec sa gaîté ordinaire: "Prenez courage, ma bonne mère; dans cinq ou six ans, vous n'aurez qu'à traverser [illegible] je vous enverrai mon carrosse et vous viendrez visiter le village Rivard; vous viendrez embrasser vos enfants, et qui sait" peut-être aussi vos petits enfants.....

—Tiens, ça me fait penser, dit Mathilde, que tu ne pouvais jamais venir plus à propos; il va y avoir demain ou après-demain une épluchette de blé d'inde chez notre voisin Monsieur Routier; il y aura de la danse: tu peux croire que nous aurons du plaisir; j'espère bien que tu viendras avec nous?

—Tu sais bien que je ne danse pas.

—Tiens, il n'y a donc pas de maître de danse à Louiseville, dit-elle en riant? Eh bien! tu nous regarderas faire. En outre, ne voudrais-tu pas avoir le blé d'inde rouge, tout comme un autre?

—Mais, j'y pense, là, dit Jean Rivard, je ne vois pas ce qui nous empêcherait d'aller faire un petit tour dès ce soir même chez nos voisins?

—Et nos bonnes voisines.

Et voilà Jean Rivard parti, suivi de toute la famille, pour se rendre, chez Monsieur Routier, où il fut, comme on le pense bien, reçu à bras ouverts et avec toutes les démonstrations de la joie la plus cordiale par le père, la mère et les enfants. Louise, qui paraissait être la plus froide, n'était cependant pas la moins émue. La conversation se prolongea fort avant dans la nuit; on y parla de mille choses et en particulier de cette fameuse rencontre d'ours où Jean Rivard avait failli perdre la vie. On peut s'imaginer les exclamations, les cris de surprise et de frayeur qui partirent de la bouche des femmes en entendant Jean Rivard lui-même raconter toutes les circonstances de cette aventure.

On ne se sépara qu'à regret et en se promettant de se revoir le lendemain.

Ce lendemain fut employé par Jean Rivard à régler différentes affaires et à visiter ses parents et connaissances de Grandpré, sans oublier le bon curé M. Leblanc dont il gardait pieusement le souvenir dans son cœur.

Le soir de *l'épluchette*, Jean Rivard dut se rendre, accompagné de sa sœur et de ses jeunes frères, à la maison du père Routier. Cette fête ne l'intéressait cependant pas autant qu'on pourrait le croire. Il éprouvait bien naturellement le désir d'aller chez le père de sa Louise, mais il eût préféré s'y trouver en moins nombreuse compagnie et dans un autre but que celui d'y effeuiller du blé d'inde. Il avait d'ailleurs de fâcheux pressentiments qui ne se vérifièrent malheureusement que trop.

Parmi les nombreux invités se trouvait un jeune homme d'une tenue irréprochable, portant surtout, pantalons et gilet noirs, sans parler d'une belle moustache cirée et d'une chevelure peignée avec le plus grand soin, ce qui le rendait naturellement le point de mire de toutes les jeunes filles. C'était un jeune marchand du nom de Duval, établi depuis peu à Grandpré, après avoir fait son apprentissage à Montréal, et qui, aimant passionnément la danse et les amusements de toutes sortes, trouvait le moyen de se faire inviter à toutes les fêtes.

Sa toilette contrastait étrangement avec celle des autres jeunes gens, presque tous fils de cultivateurs. Mais cette disparité ne nuisait en rien à l'entrain général. Un seul pourtant parmi tous ces jeunes gens paraissait embarrassé: c'était Jean Rivard. Cet embarras fut bien plus pénible encore lorsque, vers la fin de l'épluchette, le jeune et beau Monsieur Duval vint gracieusement offrir à Mademoiselle Louise Routier un bel épi de blé d'inde rouge... Notre défricheur, malgré toute sa vaillance, ne put supporter cette épreuve et passa brusquement dans la salle où devait commencer la danse.

Un autre ennui l'attendait là. On a déjà deviné que Mademoiselle Louise Routier fut la plus recherchée de toutes les jeunes danseuses. Comme la plupart des personnes de son âge, elle aimait passionnément la danse. Elle jetait bien de temps en temps un regard sur notre défricheur qui jouait dans un coin le rôle de spectateur, mais elle ne pouvait trouver l'occasion d'aller lui dire un mot.

Ce qui causa le plus de malaise à Jean Rivard ce fut de voir sa Louise danser à plusieurs reprises avec M. Duval, qui paraissait la considérer avec beaucoup d'intérêt et auquel celle-ci semblait quelquefois sourire de la manière la plus engageante. Chacun de ces sourires était comme un coup de poignard porté au cœur de notre héros. Tous les assistants remarquaient cette préférence accordée au jeune marchand, et les femmes qui vont vite en ces matières-là s'entretenaient déjà de leur futur mariage.

Enfin, Jean Rivard n'y put tenir plus longtemps, et vers neuf heures, sous prétexte de quelque affaire, il fit ses adieux à Monsieur et à Madame Routier et se retira.

Jean Rivard regretta ce soir-là la solitude de sa cabane de Louiseville.

De son côté, Mademoiselle Louise Routier devint toute soucieuse, du moment qu'elle s'aperçut du départ de son ami. Elle comprit qu'elle l'avait négligé et s'en fit intérieurement des reproches. Sa mère ajouta à ces reproches en lui disant qu'elle n'aurait pas dû danser avec ce jeune homme pimpant qu'elle ne connaissait que de nom.

Cette *veillée* qui devait être si amusante fut donc une cause de chagrin et de regrets pour nos jeunes amoureux.

Jean Rivard aimait sincèrement, mais il était fier et indépendant en amour comme en tout le reste. Dans son dépit, il résolut de laisser Grandpré sans dire adieu à Louise. "Je lui écrirai quand je serai rendu, se dit-il; on peut dire sur le papier beaucoup de choses qu'on ne dirait pas de vive voix".

Le soleil n'était pas encore levé que Jean Rivard était en route pour le Canton de Bristol.

(à suivre)

UN BOUTON ELECTRIQUE SUR LES ORTEILS

Où il est dit pourquoi un cor fait tant souffrir et que le couper le fait grossir

Pressez un bouton électrique et vous établissez un courant. Quand votre chaussure presse contre un cor les racines aigues de celui-ci appuient sur un nerf très sensitif et vous subissez un choc douloureux.

Au lieu de tailler les cors, ce qui ne peut que les faire grossir entrez chez un pharmacien et demandez un quart d'once de freezone. Cela coûte peu et enlevera assurément n'importe quel cor ou calus. Quelques gouttes appliquées sur un cor douloureux fait disparaître la douleur instantanément, et en peu de temps le cor se dessèche et lève, avec la racine, sans douleur. Le freezone est inoffensif et n'irrite jamais les tissus de la peau.

PRINCE-ALBERT

LA GRIPPE

La malheureuse grippe espagnole continue de faire des siennes parmi nous, frappant des victimes assez nombreuses et surtout causant une anxiété bien compréhensible. Il n'y a cependant pas lieu de s'alarmer outre mesure. La plupart des cas sont sans gravité. Le grand inconvénient est la difficulté de trouver de la place pour tous les malades dans les hôpitaux qui sont [illegible] dont le personnel ne suffit pas à la tâche. C'est particulièrement le cas à l'hôpital de la Sainte Famille, où plusieurs religieuses et infirmières ont contracté la maladie au chevet de leurs patients.

Plusieurs médecins se sont plaints que l'hôpital de la ville refuse des malades. Il a décidé, en effet, de ne les accepter que dans le pavillon réservé aux maladies contagieuses. Une partie du Collegiate Institute a été transformée en hôpital axiliaire pour les malades atteints de la grippe.

Ordination

L'ordination de M. l'abbé Morneau, retardée quelque peu à cause d'une indisposition de Mgr Pascal, a eu lieu à Humboldt, dans la chapelle privée de l'hôpital.

M. l'abbé Morneau est originaire de Saint Pascal de Kamouraska, P.Q. Il a fait son cours classique au collège de Sainte-Anne de la Pocatière et ses études théologiques aux grands séminaires de Québec et de Montréal.

Après avoir célébré sa première messe à la chapelle de l'Académie de Sion, à Prince-Albert, le nouveau prêtre s'est rendu à Viscount, où il sera le vicaire de M. l'abbé Nicolet.

Mort de Mme McLorg

Mme Mary Craven Mc Lorg, mère du juge Mc Lorg, de Saskatoon, est morte lundi matin à l'Académie de Sion, où elle s'était retirée depuis trois semaines. Elle était âgée de 79 ans. Elle laisse deux filles résidant aux Etats-Unis et un fils, le juge Mc Lorg. Les funérailles ont eu lieu ce matin à la chapelle de l'Académie de Sion.

Mme Mc Lorg appartenait à une famille anglaise très distinguée, les Craven, dont l'un des membres, Augustus Craven, fut apparenté aux familles françaises de La Ferronnays et de Mun. Personne très distinguée elle-même et de grande culture, elle s'était convertie au catholicisme après son mariage et avait eu à subir de dures épreuves pour sa foi. Mme Mc Lorg parlait et écrivait très bien le français. Lors du congrès de l'A.C.F.C. à Prince-Albert, en 1914, elle avait prononcé devant les dames un discours sur notre langue qui avait été très goûté.

La situation financière va être réglée

Deux représentants des porteurs d'obligations de la ville sont arrivés à Prince-Albert hier avec pleins pouvoirs pour conclure un arrangement. La nouvelle sera accueillie avec grande satisfaction.

—A cause de l'épidémie de grippe espagnole, la session de novembre de la Cour du Banc du Roi a été renvoyée à une date indéterminée.

—M. et Mme Eugène Baril, de Hoey, passeront l'hiver à Prince-Albert, hôtel des Marchands. Ils ont l'intention de retourner à Hoey au printemps.

—M. et Mme A. Frémont, d'Alingly, ont fait baptiser une fille: Marie-Annette-Josephine. Parrain et marraine, M. Joseph Frémont et Mlle Annette Saint-Amant.

WHITE STAR, Sask.

Dimanche prochain, 3 novembre, nous aurons une partie de paniers et un petit bazar organisés par les Dames de la localité au profit de l'église. Cette petite fête aura lieu aussitôt après la messe. Tous nos amis des environs sont cordialement invités.

Grèves des téléphones en Saskatchewan

Depuis une semaine déjà les opérateurs du téléphone dans les principales villes de la Saskatchewan, au nombre d'environ 250, sont en grève et ont abandonné le travail. Il est impossible d'obtenir la communication pour les centres ruraux et la longue distance, sauf dans les cas d'appel aux hôpitaux et aux médecins.

La grève est motivée par le refus de l'honorable C. A. Dunning, ministre des téléphones, d'accorder aux employés un bureau de conciliation. Ceux-ci demandent une augmentation de salaire de 15 p.c. Les jeunes filles ont actuellement de $37.50 à $60 par mois; les hommes, $4.50 par jour.

Sir Charles Fitzpatrick lieutenant-gouverneur de la province de Québec

Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef du Canada, a été nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec en remplacement de sir P. E. Leblanc, décédé.

Cette nomination a causé une vive sensation dans l'Est et la plupart des journaux français ont cru devoir protester. Il est de tradition, en effet, que le poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec soit tenu par un Canadien français. Pour la première fois depuis la Confédération, il échoit à un Canadien irlandais.

Mort d'un jeune avocat de l'Ouest

Pincher Creek, Alberta.— M. L. Dorais Méthot, avocat, est décédé le 15 courant, à l'âge de 32 ans, à la suite d'une maladie dont il souffrait depuis plusieurs mois. Rien, cependant, ne faisait prévoir une fin aussi soudaine. Cette mort prématurée laisse dans le deuil sa femme, née Cyr, de Pincher Creek, et de nombreux parents. Sa famille est d'Arthabaska, P. Q. Il était le fils de M. J. E. Méthot, avocat bien connu de cet endroit, qui fut bâtonnier général du barreau de la Province de Québec, et qui exerce maintenant sa profession aux Trois-Rivières.

Le défunt était le neveu du juge Panneton, de Montréal, et de MM. Dorais, avocats de Montréal. Il avait fait ses études classiques au collège des Trois-Rivières et avait été admis au barreau de la province de Québec, il y a huit ans. Les funérailles ont eu lieu à Pincher Creek.

Seager Wheeler, de Rosthern, champion pour le blé à Kansas City

Les exposants de la Saskatchewan au congrès de la culture sèche, à Kansas City, ont remporté de nombreux prix. Pour la troisième fois Seager Wheeler, de Rosthern, a gagné le titre de champion international pour le meilleur demi-minot de blé. Il lui revient également la coupe de l'Association (d'une valeur de $100), une moissonneuse-lieuse McCormick ou Deering et la coupe de $500 du C.P.R.

Le prix pour l'avoine a été gagné par T. R. Dickerson, de Birtle, Man., et celui pour l'orge par Nick Taitinger, de Claresholm, Alberta.

Un parti agricole canadien

Le "Weekly Sun" de Toronto l'organe de la classe agricole ontarienne, annonce la formation d'un parti agricole:

"Le cabinet d'union tombe en miettes et avec lui toute l'organisation unioniste. Aux élections prochaines qui ne peuvent tarder il y aura probablement trois partis: le parti crampon unioniste, le parti tory revisé et corrigé, le parti Laurier. Aucun moment ne fut plus favorable pour former un parti de cultivateurs. Toutefois si cette idée se réalise, ne permettons pas que les fautes commises dans le passé se renouvellent. Si l'écume seule doit monter à la surface, écartons-la d'un souffle pour ne permettre qu'à la crême de s'y reposer. Ne choisissons pas un homme uniquement parce qu'il est cultivateur, mais dans chaque cas cherchons le talent et le caractère comme éléments essentiels pour de tels choix. Il faudrait ensuite rédiger un programme et dans la rédaction, quelles que soient les idées qui y seront émises ou celles qui y seront écartées, voyons à ce qu'il s'y trouve, tout d'abord, les mots "Canada d'abord"."

Pour soutenir l'effort de nos fils au front souscrivons à l'"Emprunt de la Victoire" 1918.

Nouveaux règlements pour l'abandon d'un homestead

Le ministère de l'Intérieur à Ottawa a émis de nouveaux règlements concernant l'abandon d'une entrée et l'autorisation d'en faire une autre de la part de l'homesteader et de l'acheteur d'une terre du gouvernement ou d'une préemption. Autrefois cette autorisation n'était accordée que sur demande à Ottawa seulement, ce qui causait un délai d'environ six semaines. Désormais elle pourra être obtenue immédiatement après l'entrée, en s'adressant à l'agent local; mais si la réclamation est faite après que le bureau des terres a transmis l'entrée à Ottawa dans son rapport hebdomadaire, elle devra être envoyée au département de l'Intérieur, comme précédemment.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.